

UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, Université d'Orléans

MASTER

MENTION « LANGUES ET SOCIÉTÉS »

**PARCOURS « LANGUES, TRANSMISSION ET
MEDIATION INTERCULTURELLE » (LTMI)**

Année universitaire 2023/24

Réunion de pré-rentrée du M1 : Vendredi 08 septembre, 10h-11h, salle 272

Réunion de pré-rentrée du M2 : Vendredi 08 septembre, 11h-12h, salle 272

Début des cours du M1 et du M2 : semaine du 11 septembre 2023

Mot du directeur

Au nom de l'ensemble des personnels enseignants et administratifs, nous vous souhaitons la bienvenue à l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines.

À l'université, vous trouverez des conditions de travail et de vie sensiblement différentes de celles que vous avez rencontrées jusqu'alors : moins d'heures de cours, organisation semestrielle, pédagogie adaptée à l'enseignement universitaire : CM, TD, projets tutorés ... (l'assiduité aux cours est obligatoire), acquisition de crédits européens (ECTS)... Votre capacité à être autonome sera sollicitée pour fournir en dehors des cours un effort individuel indispensable à la réussite.

Il n'est pas toujours facile de choisir dès le début son parcours universitaire. C'est pour répondre à cette difficulté qu'un système de passerelles a été mis en place entre certaines licences (par exemple LLCER et LEA, histoire et géographie). Ce dispositif vous permettra de changer d'orientation pendant les deux premières années.

Par ailleurs, tout au long de la licence, par le jeu des options et des parcours, vous pourrez peu à peu vous orienter vers le métier qui vous attire. Vous pourrez encore choisir une UEOI (Unité d'Enseignement d'Ouverture Intégrée) vous permettant de satisfaire votre curiosité ou de compléter votre formation. Après la licence en trois ans, il vous sera possible de vous engager dans un master en deux ans. L'offre de nos masters est aujourd'hui assez riche pour répondre à l'attente de la plupart de nos étudiants. Enfin, le doctorat vous permettra de vous préparer plus spécifiquement aux métiers de la recherche.

Notre université est ouverte sur le monde. Vous côtoierez dans vos cours des étudiant-e-s d'autres pays, tout comme vous pourrez aller étudier à l'étranger un semestre, une année, voire deux, tout en bénéficiant d'une aide matérielle. Nous vous encourageons vivement à tenter cette expérience très enrichissante.

Notre université est aussi un lieu de vie où, à travers la pratique d'un sport, un engagement syndical ou associatif, la participation à diverses activités (sorties, voyages, expositions, concerts, théâtre...), vous pourrez compléter votre épanouissement personnel.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une excellente année universitaire.
La Direction de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

Responsable du Master Mention Langues et Sociétés — Parcours Langues, Transmission et Médiation Interculturelle (LTMI) :

M. Thierry Robin, Professeur des Universités, thierry.robins@univ-orleans.fr

Responsable pour la dominante « Espagnol » :

M. Marcos Eymar, Maître de Conférences, marcos.eymar@univ-orleans.fr

Secrétariat des Masters :

Mme Delphine Richet, 02 38 49 40 01, masters.llsh@univ-orleans.fr

(Pour toute question relative à la partie administrative du Master, aux inscriptions pédagogiques, à l'organisation des examens etc.).

Bureau des Relations Internationales (BRI) :

Responsable Mme Marion Vilgard, international.llsh@univ-orleans.fr

Responsable pour le suivi des étudiants sortants, international.llsh@univ-orleans.fr

Bureau des Stages et de l'Insertion professionnelle :

M. Malikeddine Fadli, Tel. 02 38 41 71 44, stages.llsh@univ-orleans.fr

UFR LLSH, Université d'Orléans

10 rue de Tours, BP 46527

45065 Orléans Cedex 2

SOMMAIRE

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	4
II.DEMARCHES D'INSCRIPTION.....	5
III. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS ET DES TRAVAUX DE RECHERCHE.....	6
IV. MEMOIRE DE RECHERCHE/MEMOIRE « PROFESSIONNEL » DE L'ETUDIANT et SOUTENANCE	8
V. STRUCTURE DE LA FORMATION	15
VI. DESCRIPTIFS DES COURS.....	24
VII. Liste des enseignants-chercheurs, de leurs domaines de recherche, exemples de domaines ou sujets possibles pour des mémoires de recherche	44
VIII. ANNEXES	49
ANNEXE 1: CHARTE DES MÉMOIRES DE MASTER.....	51
ANNEXE 2: PAGE DE GARDE/1ere DE COUVERTURE MEMOIRES	54
ANNEXE 3: PLAGIAT	55
ANNEXE 4: LE LMD.....	59
ANNEXE 5: LES DOCUMENTS REMIS AUX ETUDIANTS	62
ANNEXE 6:INSCRIPTIONS.....	63
ANNEXE 7:CALENDRIER	65
IX.CONTACTS IMPORTANTS.....	66

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Parcours de Master « Langues, Transmission et Médiation Interculturelle » fait partie de la mention de Master « Langues et Sociétés ».

Ce livret destiné aux étudiants détaille le contenu du Parcours en M1 et en M2.

Objectifs généraux :

Ce parcours d'études s'adresse à des étudiant·e·s spécialisé·e·s dans les langues-cultures, en particulier anglais et espagnol, tout en étant ouvert également à des étudiant·e·s n'ayant pas étudié l'espagnol, avec des parcours adaptés pour les LV2 Allemand ou étudiants non francophones parlant par ailleurs 3 langues (sur examen du dossier). Le japonais a été proposé et est susceptible d'être réintroduit en fonction des moyens et de la demande mais ne figure pas au catalogue de langues B cette année.

Ce Master se fixe comme objectif d'ouvrir aux étudiant·e·s soit l'accès aux métiers de la médiation interculturelle au sens large, soit la possibilité d'une poursuite d'études dans le domaine de la recherche scientifique (et à terme enseignement/recherche).

Nous souhaitons offrir aux étudiant·e·s la possibilité de développer leur autonomie de pensée, leur sens critique, leur ouverture d'esprit et leurs capacités interculturelles, en renforçant leur maîtrise des langues-cultures, et donc leur capacité à connaître et à faire partager les cultures étrangères, à comprendre les enjeux et interactions culturelles et à servir eux-mêmes d'interface linguistique et culturelle entre des interlocuteurs divers.

Au terme de cette formation, les étudiants auront approfondi des connaissances culturelles nécessaires à la compréhension des évolutions contemporaines au sein des aires anglophone et hispanophone (ou autres aires linguistiques cf allemand, japonais ou chinois) et entre celles-ci, la maîtrise de savoirs théoriques indispensables pour aborder les questions interculturelles et un niveau élevé de connaissances en langues. La formation doit permettre aux étudiants de développer leurs capacités de recherche, et donc d'étude critique, d'analyse et de synthèse, exploitables dans des études doctorales éventuelles comme dans divers environnements professionnels. Les étudiants seront ainsi formés aux techniques de la communication et de la rédaction multilingues et aux méthodes de recherche dans différents domaines (veille documentaire, utilisation de ressources documentaires et bibliographiques, analyse, interprétation et synthèse de données, connaissance des outils et produits numériques en rapport avec les compétences et domaines étudiés). La formation comprend un séjour ou un stage à l'étranger ou en milieu professionnel international. Les enseignements proposés cherchent à couvrir une palette de connaissances et compétences correspondant aux objectifs pré-cités, ainsi qu'à accompagner les étudiant·e·s dans des travaux personnels et collaboratifs qui occupent une place centrale dans la formation.

Secteurs d'activités possibles post-Master (liste non exhaustive : vous pouvez aussi vous lancer dans toutes sortes de projets, suivre d'autres passions, partir à l'étranger, devenir écrivain, journaliste etc... !) :

- Recherche et enseignement universitaire (après études doctorales)
- Services culturels, culture et tourisme (entreprises et services culturels en France et dans le monde)
- Information et communication multilingue (communication d'entreprise ou d'organisme public ou privé)
- Bureaux de recherche dans tous organismes ou entreprises à visée internationale
- Enseignement secondaire (après préparation et obtention d'un concours)
- Administration de la fonction publique et collectivités territoriales (sur concours).

Parmi les métiers envisagés/envisageables (liste indicative, voir note ci-dessus) :

- Enseignant-chercheur (après doctorat)
- Métiers de la culture et du tourisme dans une perspective internationale ou d'accueil international
- Métiers de l'information, de la communication et de la médiation interculturelle : chargé·e de communication, chargé·e d'études dans des organismes publics ou privés, rédacteur-diffuseur dans le domaine de la médiation culturelle multilingue, conception/gestion de projets (inter)culturels, conseil culturel, veille documentaire internationale
- Professeur des collèges et lycées (après concours)
- etc. !

II. DEMARCHES D'INSCRIPTION

Formation initiale :

La candidature est ouverte aux étudiant·e·s titulaires d'une licence LLCER Anglais, Espagnol, Allemand, ou d'une licence LEA associant l'anglais et au moins l'une de ces autres langues (via l'application MonMaster).

Dans le cas des étudiants venant de licences d'autres domaines obtenues en France ou à l'étranger, l'entrée se fera sur la plate-forme e-candidat ou Etude En France.

La formation est également accessible dans le cadre de la formation continue (SEFCO, www.univ-orleans.fr/sefco, sefco@univ-orleans.fr).

Les étudiant·e·s ayant choisi de passer un semestre ou l'année entière à l'étranger établiront au préalable avec le coordinateur Erasmus ou hors-Erasmus une convention d'équivalence.

Ils devront également rester en contact régulier avec leur directeur de mémoire.

L'inscription en M2 est ouverte aux étudiant·e·s titulaires du M1 (voir avec l'administration, secrétariat des Masters, pour tout détail concernant la procédure).

III. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS ET DES TRAVAUX DE RECHERCHE

Certains enseignements sont propres aux étudiant·e·s du Parcours, d'autres sont partagés avec des étudiant·e·s de l'autre Parcours de la mention de Master Langues et Sociétés, le Parcours Traduction et Communication multilingue, sous forme de « Tronc commun ».

Certains cours sont au choix, selon une dominante « Anglais » ou « Espagnol » (voir Rubrique Structure de la Formation et Descriptifs des cours), de même que le domaine principal d'étude du mémoire, qui fait partie intégrante de la formation.

Note : il reste possible pour un·e étudiant·e qui le souhaiterait de suivre à la fois le cours « Société, langue et culture — monde anglophone », et le cours « Société, langue et culture — mondes hispaniques » chaque semestre (à signaler au préalable au secrétariat des Masters). Le second cours ne comptera pas pour la moyenne finale mais pourra figurer comme validé sur le relevé de notes final.

Chaque étudiant·e a (**doit trouver**, le plus tôt possible dans les semaines de la rentrée !) un directeur ou une directrice de recherche qui encadre le travail de recherche menant au(x) mémoire(s), et sera aussi le tuteur universitaire en cas de stage. **IMPORTANT :** ce livret comprend un calendrier général des études, mais **il appartient à l'étudiant·e de s'assurer auprès de son directeur ou sa directrice de mémoire des dates limites de remise de tous les travaux en lien avec le mémoire.**

La participation des étudiant·e·s aux activités de recherche (en particulier séminaires de recherche, mais également colloques ou journées d'étude le cas échéant) d'un des laboratoires auxquels est adossé le Parcours de Master (le laboratoire principal est RÉMÉLICE EA 4709, REception et MEdition de Littératures et de Cultures Etrangères et comparées (REMELICE) . Les autres laboratoires locaux en LLSH sont POLEN et LLL). Assister à ces conférences **fait partie intégrante de la formation du Master.**

Cette participation devra être concrétisée par des compte-rendus écrits remis sur papier au responsable du Parcours, pour validation de l'UE correspondante (semestres 7, 8 et 9).

Ces compte-rendus devront porter **au minimum** sur l'équivalent de **trois** séminaires de recherche par semestre (séminaires ou communications de colloque ; pour un colloque ou une journée d'étude, compte-rendu d'une séance de deux à quatre communications au moins).

La participation à une activité alternative de type séminaire de recherche ou professionnel, colloque, journée d'étude, journée portes ouvertes (avec compte-rendu personnel) est possible, soit en lien direct avec le domaine/sujet du mémoire de recherche de l'étudiant·e, soit en lien avec son projet professionnel, à Orléans ou ailleurs. Les CR peuvent aussi exceptionnellement porter sur des événements en ligne (séminaires en ligne, conférences en ligne, JE en comodal etc.) **À voir au préalable avec le responsable du Master pour validation.** Pour le S7, les CR sont à rendre à Mme FISCHER en complément de sa formation et initiation à la recherche. En S8 et S9, les CR sont à remettre à M. ROBIN.

Il est bien évidemment attendu de tous les étudiants qu'ils et elles respectent scrupuleusement les délais indiqués et les consignes des enseignant·e·s. Attention, beaucoup des travaux demandés nécessitent plusieurs semaines de préparation et de recherches. En cas de problème, il est toujours conseillé d'en parler !

En cas d'échec dans telle ou telle UE pour la première session (DEF pour travail non rendu ou semestre non validé), l'étudiant·e doit systématiquement se rapprocher de l'enseignant·e responsable pour s'enquérir des consignes pour les travaux à remettre en vue de la seconde session.

Attention : une non validation du travail écrit de mémoire (« projet de recherche ») au semestre 8 peut conduire à la non obtention du Master 1, et ce même si l'étudiant·e a la moyenne sur l'ensemble du Master 1 par ailleurs.

Il est d'autant plus impératif que chaque étudiant soit en contact régulier avec son directeur ou sa directrice de mémoire et s'assure de bien comprendre les exigences pour ce mémoire et pour les travaux d'étape.

Aucune forme de plagiat ne sera tolérée (voir avertissement et précisions en annexe). Tout plagiat ou recours à l'IA (type GPT ou Bard) peut conduire à l'exclusion du Master.

En cas de doute, parlez-en à vos enseignants **AVANT** de rendre votre travail...

Sauf indication contraire de la part du directeur de mémoire ou des autres enseignants concernés,

TOUS les travaux écrits doivent être rendus sur papier,
en main propre ou dans le casier de l'enseignant,
pour correction/évaluation

IV. MEMOIRE DE RECHERCHE/MEMOIRE « PROFESSIONNEL » DE L'ETUDIANT et SOUTENANCE

Les étudiant·e·s inscrit·e·s en Master Langues et Sociétés, Parcours Langues, Transmission et Médiation Interculturelle rédigent un mémoire encadré par un enseignant-chercheur (Maître de Conférences ou Professeur des Universités — voir liste en fin de livret).

Il peut s'agir :

- **soit d'un mémoire dit « de recherche »** (au sens strict) : travail de recherche sur un sujet en lien avec le monde anglophone et/ou hispanophone, ou dans une perspective comparative internationale incluant les aires anglophones, hispanophones ou japonaises/germaniques/francophones — en langue, littérature, civilisation au sens large (littérature, culture, société, politique...),

- **soit d'un mémoire dit « professionnel »** (même si le mémoire dit de recherche a une dimension professionnelle également...), qui sera constitué de deux parties, la première fondée sur le travail de recherche commencé en première année, complétée par une seconde partie de mémoire en lien avec l'expérience de stage de deuxième année.

Dit autrement :

- Soit un mémoire long de recherche (entre 80 et 100 pages) avec soutenance,
- Soit un mémoire exploratoire de recherche court et un mémoire de réflexion sur une expérience professionnelle -stage, emploi-(d'une trentaine de pages chacun), qui peuvent ou non être combinés d'un point de vue thématique, et sont présentés ensemble lors d'une soutenance.

Attention : En fin de M2, il appartient au directeur ou à la directrice de mémoire d'autoriser ou non (selon la qualité du mémoire rédigé) la soutenance devant un jury composé du directeur et d'un autre enseignant-chercheur, ainsi que le cas échéant du tuteur de stage lorsque c'est possible et pertinent.

Le sujet du mémoire (ou de la première partie du mémoire pour les mémoires dits « professionnels » avec stage en 2^e année) est soit proposé par le directeur de recherche, soit établi en accord avec lui sur proposition de l'étudiant, **au cours des toutes premières semaines du premier semestre du M1**. Tout enseignant-chercheur peut refuser de diriger un mémoire dont le sujet ne relève pas de ses compétences scientifiques.

Le directeur ou la directrice accompagne pas à pas l'étudiant·e dans sa recherche, et les retours et corrections régulières doivent permettre à l'étudiant·e d'améliorer son travail au fur et à mesure. Le mémoire final, « relié », doit donc avoir été relu et corrigé au préalable par le directeur ou la directrice.

Voir aussi la Charte des mémoires en fin de livret.

L'élaboration de ce(s) mémoire(s) est un travail de longue haleine dont les différentes étapes donnent lieu à un suivi et à des évaluations à chacun des quatre semestres :

SEMESTRE 7 :

Un formulaire indiquant le sujet choisi (dont l'intitulé précis pourra encore évoluer) doit être signé par l'étudiant·e et le directeur et déposé par l'étudiant·e au secrétariat des Masters idéalement avant la fin septembre, et avant la fin octobre AU PLUS TARD (voir formulaire de dépôt de sujet en annexe).

Pour la fin du premier semestre du M1, l'étudiant aura rédigé un projet de recherche d'une petite dizaine de pages **en anglais ou en espagnol**, avec une première bibliographie indicative. Ce premier travail écrit doit rendre compte des éléments suivants (à préciser avec l'aide du directeur de recherche, en fonction des nécessités spécifiques à chaque sujet) :

- de la littérature universitaire existante sur le sujet ;
- du cadre théorique de référence / cadre conceptuel, notions théoriques de fond ;
- de la construction de la problématique (question principale, questions sous-jacentes) ;
- du corpus de documents (choix et type de sources...) sur lequel les analyses se fonderont ;
- de l'approche méthodologique choisie et construite en fonction des spécificités du corpus.

Ce projet remis au directeur de mémoire à la fin du premier semestre (mi-décembre) sera corrigé et noté par le directeur, et devra être revu pour la suite bien sûr.

Cette note est prise en compte dans le cadre de l'UE d'Initiation à la recherche.

ATTENTION, ce travail de type « work in progress » doit être suffisamment avancé et rigoureux pour que l'UE correspondante soit validée par le directeur de mémoire, d'où la nécessité absolue d'un suivi régulier (qui est avant tout de la responsabilité de l'étudiant). **En cas de non validation en 2^e session au plus tard, l'étudiant peut ne pas obtenir son M1.**

Au premier semestre du M1, une évaluation spécifique avec notation liée à l'avancée du travail sur le mémoire et surtout aux questions de méthodologie aura également lieu dans les UE d'Initiation à la recherche et de « Techniques de recherche documentaire ».

SEMESTRE 8 :

Pour la fin du deuxième semestre du M1 (UE Suivi du projet de recherche), l'étudiant·e aura rédigé un essai de recherche qui expose ou précise le sujet et la problématique de son mémoire, ses enjeux théoriques et conceptuels, les éléments de corpus, les questions bibliographiques et méthodologiques, **et comprendra généralement un plan détaillé : sujet et contenu précis à définir avec le directeur de recherche**. Entre douze et quinze pages en cas de mémoire exploratoire de recherche (si stage prévu en M2), entre 20 et 30 pages en vue d'un mémoire de recherche 'long'.

Le texte sera rédigé **en anglais ou en espagnol**, sauf indication contraire de la part du directeur de mémoire.

SEMESTRE 9 :

La note du premier semestre du M2 (M2, UE « Suivi et présentation du projet de recherche ») sanctionne la rédaction d'une partie du mémoire de recherche 'long' (au minimum 30 pages : contenu précis à définir avec le directeur de recherche) OU la rédaction avancée du mémoire exploratoire de recherche 'court' (une trentaine de pages idéalement) en cas de stage, ainsi que la présentation faite par l'étudiant·e lors d'un Forum.

LONGUEUR :

- Le mémoire dit « de recherche » long finalisé (dont les différentes parties auront dû être visées au préalable par le directeur de recherche, puis corrigées donc par l'étudiant·e) doit comprendre entre 80 et 100 pages de texte accompagnés par une bibliographie détaillée.
- Le mémoire dit « professionnel » peut éventuellement être plus court : minimum 60 pages, dont une trentaine pour la première partie (exploration de recherche sur un sujet donné, en lien ou non avec le projet professionnel ou le stage), et une trentaine pour la seconde partie (mémoire de stage, compte-rendu du stage avec dimension réflexive et analytique).

PRÉSENTATION GÉNÉRALE ET LANGUE DE RÉDACTION :

Tout mémoire doit être rédigé selon les normes universitaires appliquées aux thèses :

- **présentation générale,**
- **normes de référencement (notes de bas de page systématiques avec références complètes et respect des codes typographiques),**
- **bibliographie avec références complètes.**

Il faut choisir un système de référencement dès le départ (MLA Handbook, Chicago Manual of Style... à voir avec le directeur de mémoire), s'y conformer et s'y tenir.

Si ces normes ne sont pas respectées, le directeur n'est pas tenu de lire et corriger le travail.

Normes de base pour la présentation générale :

- Format A4 ; marges 2,5 (haut, bas, gauche, droite) ; interligne 1,5 ; police Times New Roman ou Arial, taille 12 pour Times New Roman, 10 pour Arial.
- Toute citation courte doit être entre guillemets et assortie d'une note de bas de page ; toute citation longue (plus de 40 mots) doit être mise en exergue (marges supplémentaires, pas de guillemets, numéro de bas de page et note correspondante en fin de citation comme pour toutes les citations, mais également pour toutes les paraphrases/synthèses à partir de sources à référencer).
- Pagination à inclure systématiquement pour tous travaux.
- Texte justifié à gauche et à droite.
- Mémoire final imprimé et relié pour remise aux membres du jury de soutenance.

- **La page de couverture du mémoire final** doit comporter toutes les indications utiles (prénom et nom de l'auteur, du directeur de mémoire, mention de l'année universitaire, intitulé du mémoire, intitulé complet du Master (Mention, Parcours), mention du lieu de soutenance : UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, Université d'Orléans).

Plus spécifiquement pour les mémoires dits professionnels, mention de l'intitulé de chacune des deux parties, et aussi de l'organisme d'accueil pour le stage, de la période de stage, du responsable de stage dans l'organisme d'accueil. Voir également le Livret de stage.

Le mémoire peut être rédigé soit en anglais, soit en espagnol, soit plus exceptionnellement en français, en fonction de la nature du sujet et d'autres facteurs éventuels, et selon la décision du directeur de recherche.

Orthographe, grammaire, ponctuation doivent être irréprochables. Attention, les règles de ponctuation ne sont pas toujours les mêmes en français, anglais, espagnol : adaptez la

langue d'usage dans votre logiciel de traitement de texte. Par exemple : les numéros d'appel pour les notes de bas de page sont situés après la ponctuation en anglais, avant la ponctuation en français.

SOUTENANCE :

La soutenance du mémoire a lieu en fin de M2 (et AU PLUS TARD avant le 30 septembre ou à l'issue du stage le cas échéant) devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs (et éventuellement du tuteur de l'organisme d'accueil du stage), qui auront au préalable reçu un exemplaire papier relié du mémoire (le mémoire de stage uniquement pour le tuteur de stage) dans des délais raisonnables ; elle se déroule en deux temps, une présentation de la part de l'étudiant·e de 15 à 20 minutes maximum, suivie de 20 à 30 minutes consacrées aux remarques et questions du jury.

Au cours de la présentation de soutenance (qui peut être faite **soit en anglais, soit en espagnol, soit en français, à voir avec le directeur de recherche**), il s'agit généralement de :

- rappeler l'origine du sujet et du travail de recherche, les hypothèses ou questions de départ et comment celles-ci ont évolué, les questions qui se sont posées au fur et à mesure de la recherche ;
- proposer un bref bilan des résultats du travail de recherche (sans reprendre en détail le contenu du mémoire, qui aura déjà été lu par les membres du jury) ;
- rendre compte des difficultés rencontrées, des obstacles surmontés ou non et des limites du mémoire ;
- évoquer les apports du travail de recherche en termes personnels, intellectuels, éventuellement professionnels ;
- évoquer les interrogations qui subsistent, les pistes de réflexion ouvertes, à explorer, dans l'optique de recherches futures éventuelles ou/et dans une perspective professionnelle.
- pour les mémoires dit « professionnels » (c'est-à-dire incluant une partie liée au stage), un retour sur le stage et les réflexions de l'étudiant en lien au stage/expérience professionnelle.

En cas de questions supplémentaires sur le contenu de cette présentation de soutenance, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre directeur ou directrice de recherche.

IMPORTANT :

À l'issue de la soutenance,

- en ce qui concerne les mémoires dits « de recherche », un exemplaire corrigé du mémoire (et éventuellement revu par le directeur de recherche) doit obligatoirement être déposé par l'étudiant·e auprès du secrétariat des Masters, pour dépôt à la Bibliothèque Universitaire LLSH de l'université.

- en ce qui concerne les mémoires dits « professionnels », un exemplaire corrigé du mémoire (a minima du mémoire de stage si les deux parties sont nettement distinctes) doit être déposé auprès du Bureau des stages de l'UFR.

V. CALENDRIER MASTER 1 & 2 LTMI 2023-24

Le respect scrupuleux de ces dates est essentiel pour le bon fonctionnement du Master comme pour l'obtention du diplôme.

CALENDRIER M1

Réunion de pré-rentree du M1	vendredi 8 septembre 2023 à 10h, salle 252
Début des cours M1 Semestre 7	lundi 11 septembre 2023
Date limite de dépôt du sujet de mémoire au secrétariat du Master	Fin septembre 2023 = date optimale Fin octobre 2023 = DERNIER DÉLAI
Date limite de remise des projets de recherche du S7, au directeur de mémoire ET dans le cadre de l'UE d'Initiation à la recherche	Vendredi 08 décembre 2023
Date limite de remise des compte-rendus de « manifestations scientifiques » au S7	Vendredi 5 janvier 2023 (possibilité de les rendre fin décembre 2023) NB à Mme Karin FISCHER pour le S7 et à M. ROBIN pour le S8 (et S9, voir M2)
Date limite de remise des notes à la scolarité par les enseignants, S7	24 janvier 2024
Jurys de délibération pour le S7	1-2 février 2024
Les étudiants du M1 sont invités au Forum de présentation par les étudiants de M2 de leurs travaux de recherche	« Journée des mastérants » Vendredi 12 janvier 2024
Début des cours M1 Semestre 8 :	Lundi 15 janvier 2024
Date limite de remise du « projet de recherche » du S8 pour validation en 1ere session	Mardi 7 mai 2024
Date limite de remise des compte-rendus de « manifestations scientifiques » au S8	Mardi 7 mai 2024
Date limite de remise des notes à la scolarité par les enseignants, S8	23 mai 2024
Jurys de délibération (S8, 1 ^{ère} session)	28-30 mai 2024
2 ^e session (« rattrapages » S7 et S8)	Tous travaux de type dossiers ou essais non validés en 1ère session à rédiger/revoir selon les consignes de chaque enseignant et à remettre au plus tard le 15 juin 2024 (voir dates pour examens terminaux)
Date limite de remise des notes à la scolarité par les enseignants, 2 ^e session S7 et S8	02 juillet 2024
Jurys de délibération (2 ^e session S7 et S8)	8-9-10 juillet 2024

CALENDRIER M2

Réunion de pré-rentrée du M2	vendredi 8 septembre 2023 à 11h, salle 252
Début des cours M2 Semestre 9	lundi 11 septembre 2023
Date limite de remise des travaux du S9 liés au mémoire de recherche	lundi 11 décembre 2023
Date limite de remise des compte-rendus de « manifestations scientifiques » au S9	vendredi 5 janvier 2024 (ou dès la mi-décembre 2023 idéalement), à M. Voir interface et forum dédié sur CELENE Thierry ROBIN
Forum de présentation par les étudiants de M2 de leurs travaux de recherche en cours	vendredi 12 janvier 2024
Date limite de remise des notes à la scolarité <u>par les enseignants</u> , S9	24 janvier 2024
Jurys de délibération pour le S9	31 janvier et/ou 1-2 février 2024
Date limite de remise du mémoire finalisé de recherche pour une validation en 1^e session (mai 2023)	Vendredi 28 avril 2024
Date limite de remise des notes à la scolarité <u>par les enseignants</u> , S10, pour une validation du M2 en 1 ^e session	23 mai 2024
Date limite de remise du mémoire finalisé de recherche pour une validation avec soutenance avant l'été (juillet 2023)	08 juin 2024
Date butoir ultime à laquelle l'étudiant doit finir le stage le cas échéant <i>et</i> rendre son mémoire finalisé (mémoire pro ou de recherche) en M2	<p>31 août 2024</p> <p>Les soutenances sont censées se tenir avant le 1^{er} septembre avec dérogation habituelle possible jusqu'au 30 septembre dernier délai.</p> <p>En cas de stage, en pratique, la soutenance doit se tenir peu après la fin du stage, donc sa date dépend des dates de stage convenues dans la convention de stage (cf fin de stage au 31 août au plus tard, sauf circonstances exceptionnelles et accord du responsable du Master).</p>

V. STAGES

Le stage, inclus dans la durée des études, est à la fois :

- une période de formation qui a pour but de sensibiliser l'étudiant aux divers aspects de la vie professionnelle,
- une application, en situation réelle, des connaissances qui lui ont été dispensées à l'Université.

Il représente donc le lien entre la formation reçue et les responsabilités qui seront prises par l'étudiant lorsqu'il débutera sa vie professionnelle.

En Master 1 le stage aura une durée minimale de 2 mois, alors que le stage de Master 2 pourra comporter entre 4 et 6 mois. L'expérience professionnelle sur laquelle portera le mémoire peut aussi prendre diverses formes : n'hésitez pas à en parler à la gestionnaire administrative du master (Mme RICHET) ou au responsable (M. ROBIN) ou encore à votre directeur de recherche.

Le stage ou l'expérience professionnelle seront validés après la rédaction d'un mémoire de réflexion sur l'expérience professionnelle, présenté lors d'une soutenance. Les notes de stage/expérience professionnelle ne peuvent pas compenser les notes obtenues pour les enseignements théoriques. Les consignes concernant la recherche de stage, l'encadrement pédagogique et la rédaction du rapport seront présentées dans le livret de stage.

NB : La possibilité de faire valider une expérience professionnelle à la place du stage est une formule alternative possible. Les démarches administratives sont à effectuer auprès du bureau des stages (formulaire de demande de validation d'expérience à la place du stage). M. FADLI peut vous informer à ce sujet si besoin.

Contact : Malikeddine Fadli

Gestionnaire des Stages (voir également livret des stages)
Bureau des Stages et de l'Insertion Professionnelle (Bureau 167)
Université d'Orléans - UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines
10 Rue de Tours - BP 46527 - 45065 Orléans cedex 2
02.38.41.71.44

Courriel et URL:

stages.llsh@univ-orleans.fr
<https://www.univ-orleans.fr/fr/lettres/stages-emplois>

Horaires d'ouverture :

Du Lundi au mercredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30
Le jeudi en télé-travail : 8h30-12h30 / 13h30-17h30 contact par mail et/ou Teams
Le vendredi en télé-travail : 8h30-13h30 contact par mail et/ou Teams

VI. STRUCTURE DE LA FORMATION

SEMESTRE 7														
Intitulé de l'enseignement		COEFF	ECTS	Volume horaire		Session 1						Session 2		
				CM	TD	RNE			RSE			RNE+RSE		
						modalité	nature	durée	modalité	nature	durée	modalité	nature	durée
Bloc d'Ues 1	Théories et pratiques de la médiation culturelle internationale 1 / International cultural mediation : theory and practice 1													
	Théories de la communication et de l'information / Communication interculturelle	4	4	5	10	CC	écrit +oral		CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
	Rédaction professionnelle	2	2		15	CC	dossier		CT	dossier	2h	CT	dossier	2h
	Découverte des milieux professionnels / Presentation of work contexts (public and private sectors)	0	2		12	CC	écrit+oral		CT	dossier		CT	dossier	
Bloc d'Ues 2	Compétences langagières interculturelles 1 / Intercultural language skills 1 (selon langue(s))													

	Compréhension multilingue (anglais-espagnol)	0	2		15	CC	oral		CT	oral		CT	oral	
	Traduction langue B (allemand-français)				20	CC	oral		CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
	Français intermédiaire	2	2		32	CC	oral		CT	oral		CT	oral	
	Français avancé	2	2		14	CC			CT	oral		CT	oral	
	Français maîtrise	2	2		16	CC			CT	oral		CT	oral	
Bloc d'Ues 3	Compétences culturelles internationales 1 / Cultural knowledge 1 (selon dominante anglais ou espagnol)													
	Society, Language and Culture 1 / Société, langue et culture — monde anglophone 1	5	5	10	10	CC			CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
	Société, langue et culture 1 / mondes hispaniques 1	5	5	10	10	CC			CT	dossier		CT	dossier	
Bloc d'Ues 4	Dynamiques interculturelles dans les mondes anglophone et hispanophone 1 / Intercultural dynamics in the English and Spanish-speaking worlds 1													
	Dynamiques interculturelles 1A	5	5	10	10	CC			CT	écrit	4h (2h anglais et 2h espagnol)	CT	écrit	4h (2h anglais et 2h espagnol)
	Dynamiques interculturelles 1B	5	5	10	10	CC			CT	dossier		CT	dossier	

	Compétences de communication/ argumentation : présentations orales et multimédia / Communication and debating skills : developing oral skills and multimedia literacy	2	2		15	CC			CT	oral		CT	oral	
Bloc d'Ues 2	Compétences langagières interculturelles 2 / Intercultural language skills 2 (selon langue(s))													
	<i>Choix UE Traduction (1 UE parmi 3)</i>													
	Traduction transversale anglais/espagnol	2	2		15	CC			CT	écrit	1h30	CT	écrit	1h30
	Traduction langue B (allemand-français)	2	2		20	CC			CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
	<i>Renforcement langue française 2 pour étudiants non francophones/French 2 (1 UE au choix parmi 4 sur avis pédagogique)</i>	2	2			CC			CT	oral		CT	oral	
	Français débutant	2	2		60	CC			CT	oral		CT	oral	
	Français intermédiaire	2	2		32	CC			CT	oral		CT	oral	
	Français avancé	2	2		16	CC			CT	oral		CT	oral	
	Français maîtrise	2	2		16	CC			CT	oral		CT	oral	

Bloc d'Ues 3	Compétences culturelles internationales 2 / Cultural knowledge 2 (selon dominante anglais ou espagnol)													
	Society, Language and Culture 2 / Société, langue et culture — monde anglophone 2	5	5	10	10	CC			CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
	Société, langue et culture — mondes hispaniques 2 (intitulé selon choix cours MEEF)	5	5	10	10	CC			CT	dossier ou oral		CT	dossier ou oral	
Bloc d'Ues 4	Dynamiques interculturelles dans les mondes anglophone et hispanophone 2 / Intercultural dynamics in the English and Spanish-speaking worlds 2													
	Dynamiques interculturelles 2A Voir annexe – liste de cours	5	5	10	10	CC			CT	écrit	3h	CT	écrit	3h
	Dynamiques interculturelles 2B Voir annexe – liste de cours	5	5	10	10	CC			CT	dossier		CT	dossier	
	Communication scientifique et professionnelle	2	2		15	CC			CT	dossier		CT	dossier	
	Suivi du Projet de recherche / Research project — work in progress	0	1		2/ét	CC (validation ADM ou DEF)			CT(validation ADM ou DEF)	dossier + oral		CT(validation ADM ou DEF)	dossier + oral	

	Participation des étudiants aux manifestations de recherche des laboratoires REMELICE, POLEN ou LLL	0	1			CC (validation ADM ou DEF)			CT	compte - rendu		CT(validation ADM ou DEF)	compte - rendu	
	Compétences informatiques spécialisées — Publication assistée par ordinateur (PAO)	2	2		15	CC			CT	dossier		CT	dossier	
	Ateliers d'insertion professionnelle	0	2		12	CC (validation ADM ou DEF)			CT(validation ADM ou DEF)			CT(validation ADM ou DEF)		

SEMESTRE 9

Intitulé de l'enseignement		COEFF	ECTS	Volume horaire		Session 1						Session 2			
						CM	TD	RNE			RSE			RNE+RSE	
								modalité	nature	durée	modalité	nature	durée	modalité	nature
Bloc d'Ues 1	Pratiques de la médiation culturelle internationale 3 / International cultural mediation in practice 3														
	Conception et organisation de projet interculturel / Intercultural project creation and development	5	5		10 (+ 20h enveloppe poursuiv i)	CC			CT	dossier		CT	dossier		

Bloc d'Ues 2	Outils de la médiation culturelle internationale 3 / Skills for international cultural mediation in practice 3 (selon langue pr rédaction)													
	Rédaction en anglais, synthèse, présentation / Writing, editing and mediating	2	2		15	CC			CT	dossier		CT	dossier	
	Rédaction en espagnol, synthèse, présentation	2	2		15	CC			CT	dossier		CT	dossier	
	Compétences informatiques spécialisées — Conception de supports multimédias	2	2		15	CC			CT	dossier		CT	dossier	
Bloc d'Ues 3	Compétences langagières interculturelles 3 / Intercultural language skills 3 (selon langue(s))													
	Atelier d'écriture multilingue	2	2		15	CC			CT	dossier		CT	dossier	
	Traduction langue B (allemand-français)	3	3		20	CC			CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
	<i>Renforcement langue française 3 pour étudiants non francophones / French 3 (1 UE au choix parmi 3)</i>	2	2											
	Français intermédiaire	2	2		32	CC			CT	oral		CT	oral	
	Français avancé	2	2		16	CC			CT	oral		CT	oral	

	Français maîtrise	2	2		16	CC			CT	oral		CT	oral	
Bloc d'Ues 4	Compétences culturelles internationales 3 / Cultural knowledge 3 (selon dominante anglais ou espagnol)													
	Society, Language and Culture 3 / Société, langue et culture --- monde anglophone 3	5	5	10	10	CC			CT	dossier		CT	dossier	
	Société, langue et culture --- mondes hispaniques 3 (civilisation espagnole)	5	5		15	CC			CT	dossier		CT	dossier	
Bloc d'Ues 5	Dynamiques interculturelles dans les mondes anglophone et hispanophone 3 / Intercultural dynamics in the English and Spanish-speaking worlds 3													
	Dynamiques interculturelles 3A Voir annexe - liste de cours	5	5	10	10	CC			CT	écrit	3h		écrit	3h
	Dynamiques interculturelles 3B Voir annexe - liste de cours	5	5	10	10	CC			CT	dossier		CT	dossier	
Bloc d'Ues 6	Recherche et application													
	Suivi et présentation du projet de recherche / Research project : présentations lors d'un forum	3	3		2h/étudiant	CC			CT	dossier+oral		CT	dossier+oral	

Participation des étudiants aux manifestations de recherche des laboratoires REMELICE, POLEN ou LLL	0	1		15	CC (validation ADM ou DEF)			CT (validation ADM ou DEF)	Compte-rendu		CT (validation ADM ou DEF)	Compte-rendu	
---	---	---	--	----	----------------------------	--	--	----------------------------	--------------	--	----------------------------	--------------	--

SEMESTRE 10

Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	Volume horaire		Session 1						Session 2		
			CM	TD	RNE			RSE			RNE+RSE		
					modalité	nature	durée	modalité	nature	durée	modalité	nature	durée
Stage à l'étranger ou en milieu professionnel international ou séjour recherche à l'étranger avec mémoire de recherche ou rapport d'études.	20	20	2	2	CC			CC	mémoire/rapport		CC	mémoire/rapport	
Suivi stages ou mémoires et soutenances	10	10		2	CC			CC	soutenance		CC	soutenance	

VII. DESCRIPTIFS DES COURS

Semestre 7 (premier semestre du M1)

UE Théories de la communication et de l'information / Communication interculturelle

1h30 /semaine, sur 10 semaines

Responsable : Élodie Gallet

Dans le cadre de ce séminaire, les étudiants seront amenés à explorer et confronter les principales théories de la communication et des sciences de l'information.

Ils seront invités à s'interroger sur la place et sur le rôle du « médiateur », en particulier dans les actes de médiation interculturelle. La question des médias et du journalisme permettra également d'illustrer ce cours.

Bibliographie indicative :

Une brochure sera remise aux étudiants en début de semestre

* Francis BALLE (dir.), *Lexique d'information-communication*, Paris : Dalloz, 2006

* Patrick CHARAUDEAU, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur, 2011

* Jean LOHISSE, *La communication : De la transmission à la relation*, Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur, 2009

* Éric MAIGRET, *Sociologie de la communication et des médias*, Paris, Armand, Colin, 2015 (3e éd.)

* Jesús MARTÍN BARBERO, *Des médias aux médiations. Communication, culture et hégémonie*, Paris, CNRS Éditions, 2002

* Armand et Michèle MATTELART, *Histoire des théories de la communication*, Paris : La Découverte, 2004

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 40% CC oral et 60% CC écrit

RSE : 100% CT écrit (2h)

2e session :

RNE et RSE 100% CT écrit (2h)

UE Rédaction professionnelle 1h30/semaine sur 10 semaines

Responsable : Matthieu LEDORÉ

Le cours propose une introduction aux techniques de rédaction adaptées à des contextes professionnels variés : rapports, brochures et fiches de présentation, écriture pour le web, etc.

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 100% CC, dossier

RSE : dossier

2e session :

RNE et RSE : dossier

UE Découverte des milieux professionnels

Responsables : Thierry ROBIN et Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (DOIP),
Valérie BRUEZ.

Cette UE, en partenariat avec la Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle, se veut une opportunité pour les étudiants de découvrir et explorer différents domaines et milieux professionnels.

Validation : présence, participation et travaux personnels/présentations.

UE Compréhension multilingue (anglais, espagnol, français)

1h30 /semaine, sur 10 semaines

Responsable : Amandine PIERRU-CHANTENAY

L'objectif de ce cours est d'aider les étudiants à développer leurs capacités de compréhension en langue(s) étrangère(s), en l'occurrence ici anglais et espagnol essentiellement, avec un accent particulier mis sur la compréhension orale (usage de différents types de ressources audio ou audio-visuelles).

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 100% CC, écrit + oral

RSE : 100% CT oral

2e session :

RNE et RSE 100% CT oral

Ou

UE Traduction allemand-français (UE mutualisée avec le Parcours TCM)

Responsable : Sebastian TÜRK

Descriptif du contenu :

Traduction de textes de tous types de l'allemand vers le français

Cours dispensé en français

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 100% CC

RSE : écrit (2h)

2e session :

RNE et RSE : écrit (2h)

Ou

UE Renforcement langue française 1 pour étudiants non francophones (UE mutualisée avec les étudiants du Master LAME)

Responsable : enseignant·e de l'Institut de Français IDF

UE d'approfondissement des connaissances en langue française

UE Société, langue et culture — monde anglophone 1

2h /semaine, sur 10 semaines

Responsable : Éric Tabuteau

“Peace and Conflicts in North America”

Descriptif de l'enseignement :

North America is often described as the paragon of a security community, notably in international organisations. It is true that the possibility of settling a Canadian - American dispute through the use of violence does not really make sense today among politicians on both sides of the 49th parallel. However, this has not always been the case and this is, after all, a fairly recent development. It will therefore be the aim of this course to show that North American history has been more characterized by conflict rather than an entente cordiale between Canada and the United States, and that the celebrated longest undefended border in the world is not the product of some exceptional North American DNA, but only the outcome of occasional geopolitical requirements by two neighbouring countries whose respective societies have followed very different trajectories. It will also be demonstrated that the beginning of the 21st Century, marked by watershed events such as the 9/11 terrorist attacks, has ushered in a new era of tense relationships between Canada and the United States that has resulted in the bunkerisation of a border which can hardly be called a friendly meeting ground anymore.

Selected Bibliography:

David G. Haglund: *Ethnic Diasporas and the Canada-United States Security Community* (Lanham, MD: Rowman & Littlefield, 2015, 255 p.)

Heather H. Nicol: *The Fence and the Bridge: Geopolitics and Identity along the Canada-US Border* (Waterloo, ON: Wilfrid Laurier University Press, 2015, 296 p.)

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 40% CC oral et 60% CC écrit

RSE : 100% CT écrit (2h)

2e session :

RNE et RSE 100% CT écrit (2h)

ou

UE Société, langue et culture – mondes hispaniques 1

2h /semaine, sur 10 semaines

Responsable : Marcos Eymar

« Le plurilinguisme dans la culture et la littérature hispaniques »

L'objectif du cours est d'offrir un aperçu de la façon dont le plurilinguisme a nourri la culture et la littérature hispanophones à travers l'histoire. Après avoir expliqué la situation historique et linguistique, nous analyserons comment les textes témoignent de cette réalité. Nous nous centrerons sur quatre contextes particuliers, appartenant à des périodes historiques différentes :

- 1) Le Moyen Âge et la coexistence de l'espagnol avec l'arabe et le latin dans la Péninsule Ibérique.
- 2) La conquête et la colonisation de l'Amérique et la question des langues indigènes.
- 3) L'importance du français chez les élites latino-américaines au XIX^e siècle.
- 4) La présence de l'anglais et de l'espagnol dans l'œuvre des auteurs latino-américains aux EU.

Un polycopié avec les textes au programme et des indications bibliographiques sera fourni aux étudiants au début du semestre.

MCC : Contrôle Continu écrit+oral.

RSE : dossier.

UE Dynamiques interculturelles 1A

2 heures/semaine par enseignante sur 5 semaines chacune

Responsables : Kerry-Jane Wallart ; Catherine Pélage

« Tensions culturelles et littéraires dans les Amériques »

Descriptif du cours (pour la partie assurée par Kerry-Jane Wallart) :

Arjun Appadurai a pu qualifier les Etats-Unis contemporains de "*transnation*", espace diasporique où les identités "doubles" (telles que Irlandais-Américains, Africains-Américains, etc.) ne suffisaient plus à dire les complexités d'origines migratoires multiples et fluides, en devenir (in Arjun Appadurai, *Modernity at Large, Cultural Dimensions of Globalization*, Minneapolis: University of Minnesota Press, 1996, p. 172). Il en va de même pour le Canada, et ce séminaire s'attachera à constater similitudes et différences dans les expressions artistiques diasporiques issues de la Caraïbe, dans ces deux nations nord-américaines qui ont toutes deux connu des migrations depuis les "Indes Occidentales", de manière continue depuis la "découverte" du Nouveau-Monde, et de manière accélérée depuis 1945. Il s'agira de cartographier les réflexions proposées notamment autour de la mémoire, de l'appartenance, de la citoyenneté, de l'inclusion et de l'exclusion, et des variations de focale provoquées par toute perspective esthétique individuelle, chez quelques auteur.e.s contemporain.e.s. Des extraits de texte seront distribués lors de la première séance, tirés des ouvrages suivants : Dionne Brand, *Map to the Door of no Return, Notes to Belonging* (2001) ; Claudia Rankine, *Citizen, an American Lyric* (2014) ; David Chariandy, *Brother* (2017). La dernière séance sera consacrée à *Brother, I'm Dying*, de Edwige Danticat, texte qui sera lu intégralement (et qui est à se procurer en amont du cours).

Bibliographie indicative :

Danticat, Edwige. *Brother, I'm Dying*. Knopf, 2007.

Gilroy, Paul. *The Black Atlantic, Modernity and Double Consciousness*. Harvard University Press, 1993.

Hall, Stuart. "Cultural Identity and Diaspora" in *Essential Essays, volume 2*. Duke University Press, 2019.

Descriptif du cours (pour la partie assurée par Catherine Pélage) :

Depuis les années 1980, la République dominicaine connaît une forte migration principalement vers les États-Unis et Porto Rico. Les termes de « Dominicains absents » ou « Dominicanyorks », passés dans le langage courant, reflètent l'importance de ce phénomène. Les œuvres des auteurs de la diaspora sont marquées par des dynamiques interculturelles visibles dans leur écriture, le regard qu'ils portent sur leur pays d'origine et leur conception d'un art en mouvement. Notre réflexion s'appuiera sur des productions d'auteurs dominicains de la diaspora qui publient en anglais (Junot Díaz, Julia Álvarez), en espagnol (Rey Andújar, Rita Indiana) ou en *spanglish* (Josefina Baez). Ils configurent un espace artistique ouvert sur un monde caribéen et globalisé.

Une anthologie de textes sera fournie par l'enseignante.

Bibliographie indicative :

Bustamante Fernanda, *A ritmo desenfadado. Narrativas dominicanas del nuevo milenio*, Ediciones Cielonaranja, Santo Domingo-Berlin, 2014.

Renaud Maryse, *República dominicana, ¿tierra incógnita?*, CRIA/ Archivos, Poitiers, 2005.

Victoriano-Martínez Ramón Antonio, *Rayanos y Dominicanyorks : la dominicanidad del siglo XXI*, Nuevo siglo, Pittsburg, 2014.

Modalités de contrôle des connaissances :

Première session :

RNE 100% CC, écrit 2h anglais, écrit 2h espagnol

RSE 100% CT écrit 2h anglais, écrit 2h espagnol.

Deuxième session :

RNE et RSE : écrit 2h anglais, écrit 2h espagnol

UE Dynamiques interculturelles 1B

2 heures/semaine par enseignante sur 5 semaines chacune

Responsable : Jimena Larroque et Alice Michel

« Dynamiques interculturelles :
Fictions et politique en Espagne et en Australie »

Fictions et politique dans l'Espagne contemporaine (pour la partie assurée par Jimena Larroque)

Dans le cadre de ce séminaire, nous proposons une réflexion sur certaines représentations du politique dans l'Espagne contemporaine à travers sa littérature, en prenant appui sur des textes d'écrivains contemporains dont Rafael Chirbes (1949-2015), Fernando Aramburu (1959), Ignacio Martínez de Pisón (1960), Manuel Vilas (1962), Belén Gopegui (1963), Marta Sanz (1967), Isaac Rosa (1974), Sergio del Molino (1979). Il s'agit de questionner l'entrecroisement entre fiction et politique à travers des récits narratifs, permettant de rendre visible un espace public aux contours protéiformes. Il sera question de réfléchir au clivage centres / périphéries ainsi qu'aux appartenances sociales et identitaires, affichées, implicites ou contestées, qui nourrissent toutes une mémoire collective plurielle.

Construction de la nation en Australie au XIXe siècle (pour la partie assurée par Alice Michel)

Ce séminaire mettra en regard les représentations de la création de la nation au XIXe siècle en Australie, en particulier la place des écrits des femmes dans ces processus.

Le lien entre fiction et politique sera envisagé notamment au travers de l'histoire de la littérature qui nous montre comment ces écrits ont été parfois totalement minorés, parfois à peine cités, parfois dissimulés sous des pseudonymes, malgré leur rôle dans la construction de la nation.

Une anthologie de textes sera fournie par les enseignantes.

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : CC : écrit et/ou oral

RSE : CT : oral

2ème session :

RNE : CT : oral

RSE : CT : oral

UE Initiation à la recherche et participation des étudiants aux « manifestations de recherche » des laboratoires RÉMÉLICE, POLEN ou LLL

1h30/semaine sur 10 semaines

Responsable: Karin Fischer

Recherche et méthodologie

L'objectif du cours est d'ouvrir une fenêtre sur la recherche en langues-cultures étrangères, tout en accompagnant les étudiants dans leurs propres explorations de recherche. Dans ce cadre, quel est l'intérêt de faire de la recherche ou d'engager un travail de recherche? Que signifie faire de la recherche ou écrire un mémoire de recherche ? Qu'étudier et pourquoi ? Comment s'y prendre, quels outils conceptuels/théoriques et méthodologiques utiliser ?

Cette UE validera également la participation des étudiants aux manifestations de recherche des laboratoires RÉMÉLICE, POLEN ou LLL pour le semestre 7 :

La participation des étudiants aux activités de recherche (en particulier séminaires de recherche, mais également colloques ou journées d'étude le cas échéant) d'un des laboratoires auxquels est adossé le Parcours de Master (laboratoire principal RÉMÉLICE, autres laboratoires POLEN et LLL), **fait partie intégrante de la formation du Master.**

Cette participation devra être concrétisée par des **compte-rendus écrits remis sur papier** à la responsable du Parcours, pour validation de l'UE correspondante (au Semestre 7 validation au sein de l'UE « Initiation à la recherche »).

Ces compte-rendus devront porter **au minimum** sur l'équivalent de **trois** séminaires de recherche par semestre (séminaires ou communications de colloque ; pour un colloque ou une journée d'étude, un compte-rendu pour une séance de deux ou trois communications au moins).

La participation à une activité alternative de type séminaire de recherche ou professionnel, colloque, journée d'étude, journée portes ouvertes (avec compte-rendu personnel) est possible, soit en lien direct avec le domaine/sujet du mémoire de recherche de l'étudiant, soit en lien avec son projet professionnel, à Orléans ou ailleurs. **A voir au préalable avec la responsable du Master pour validation.**

Indications bibliographiques pour l'Initiation à la recherche (voir aussi Célène à partir de septembre) :

Michel Beaud, *L'Art de la thèse* (Paris : La Découverte, édition 2006). BU Lettres, 378.2 BEA.

Mathieu Guidère, *Méthodologie de la recherche, Guide du jeune chercheur en lettres, langues, sciences humaines et sociales, maîtrise, DEA, Master, Doctorat* (Paris : Ellipses, 2004). (fiches pratiques, cadres conceptuels et questions méthodologiques).

Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt, *Manuel de recherche en sciences sociales* (Paris : Dunod, 2011, 4^e édition). BU Sciences humaines, rez-de-chaussée, 300 QUI.

Martyn Denscombe, *The Good Research Guide for Small Scale Social Research Projects* (Oxford University Press, latest edition).

Mathieu Guidère, *Introduction à la traductologie — Penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain* (Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur, 2016).

UE Outils numériques et techniques de recherche documentaire/ Computer skills and documentary research

15h00 voir EDT

Responsables : Alice RAY, Marie HENAULT (ingénieure d'études, Polytech) et Pascale SOLON, (conservatrice BU LLSH) pour la présentation du fonds.

Le cours se compose de deux volets :

- utilisation des techniques de recherche documentaire, gestion numérique des ressources bibliographiques, veille informationnelle ;
- Les bonnes pratiques du numérique : outils et langage.

Pour la partie « techniques de recherche documentaire » :

Ce cours a pour objet d'appréhender à partir des sujets de recherche des étudiant.e.s. la documentation scientifique en sciences humaines et sociales et la recherche efficace de ressources documentaires et informationnelles imprimées et numériques et la veille informationnelle. Seront également abordés l'évaluation et la citation des sources, les droits d'auteur et la constitution d'une bibliographie de recherche, notamment à l'aide du logiciel (gratuit) de gestion bibliographique *Zotero*, dans une démarche visant à sensibiliser les étudiant.e.s aux enjeux de l'intégrité scientifique.

Le cours se déroule en salle informatique. Les étudiant.e.s travailleront à partir de leur projet de mémoire.

Bibliographie indicative :

- Dufour M.-L. (2013) *Le tapuscrit: recommandations pour la présentation de travaux de recherche en sciences sociales. Nouvelle édition, revue et mise à jour*. Paris : Éditions EHESS.
- Pochet B. (2015) *Comprendre et maîtriser la littérature scientifique*. Gembloux (Belgique) : Presses agronomiques de Gembloux. Également disponible sous forme de PDF, d'e-pub et de site web (régulièrement mis à jour) : <http://infolit.be/CoMLiS/>
- Serres A. (2012) *Dans le labyrinthe: évaluer l'information sur internet*. Caen : C&F éditions.
- Sire G. (2016) *Les moteurs de recherche*. Repères 671. Paris : La Découverte.

Modalités de contrôle des connaissances pour la partie « techniques de recherche documentaire » :

1^{ère} session :

RNE : Contrôle continu : Participation active (20%) et Production écrite (80%, produire un résumé du projet de mémoire et réaliser une bibliographie sur le sujet du mémoire)

RSE : Contrôle continu : Production écrite (produire un résumé du projet de mémoire et réaliser une bibliographie sur le sujet du mémoire)

2^e session :

RNE et RSE : Production écrite à déposer sur Célène (Produire un résumé du projet de mémoire et réaliser une bibliographie sur le sujet du mémoire)

Semestre 8 (deuxième semestre du M1)

UE Interculturalité : théories, concepts, exemples

1h30/semaine sur 10 semaines

Responsable : Karin FISCHER

Le mot « interculturel » est entré dans le langage courant, son usage en société, dans le monde politique, scientifique (sciences de l'éducation, sciences de la communication, psychologie, sociologie etc.) et professionnel (communication, éducation, santé, social, marketing...) est devenu commun, sans qu'on s'interroge toujours sur son sens et ses implications.

Ce cours propose une exploration du concept d'interculturalité et de ce qu'il peut recouvrir — définitions et processus, faisceau de concepts liés, enjeux et débats, aperçu de différents champs dans lesquels il est utilisé —, dans le but d'aider les étudiants à appréhender son usage de manière à la fois constructive et critique, dans leurs réflexions comme dans leurs pratiques.

Bibliographie :

Une bibliographie sera distribuée en cours.

Parmi les ouvrages utiles pour une première approche :

Gilles Ferréol et Guy Jucquoy, *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles* (Paris : Armand Colin, 2004).

MCC :

1^{ère} session :

RNE 100%CC : oral et écrit

RSE 100% CT : Dossier

2^e session :

RNE et RSE : Dossier 2^{ème} session :

RNE + RSE : écrit

UE Compétences de communication/ argumentation : présentations orales et multimédia / Communication and debating skills : developing oral skills and multimedia literacy

1h30/semaine sur 10 semaines

Responsable : M. Dean McDonald

Le cours vise à développer les capacités d'expression orale en milieu professionnel :

- discours professionnels,
- présentations multimédias,
- débats.

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 2 présentations orales

RSE : 1 présentation orale

2e session :

RNE et RSE : 1 présentation orale

UE Traduction transversale anglais/espagnol

1h30/semaine sur 10 semaines

Responsable : Nicolas Martinez (2022-2023) remplacé par M. LEDORÉ (2023-2024)

Traductions de l'anglais à l'espagnol et de l'espagnol à l'anglais.

Objectifs :

- être capable de mobiliser un savoir linguistique dans deux langues étrangères simultanément (compétences de traduction et exercice intellectuel utile pour une connaissance plus fine des deux langues)
- savoir gérer un projet de traduction simple (faisabilité, réalisation, délais...)
- comprendre ses erreurs et accepter la remise en question.

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 100% CC, écrit

RSE : écrit 1h30

2e session :

RNE et RSE : écrit 1h30

ou

UE Traduction allemand-français (UE mutualisée avec le Parcours TCM)

Responsable : Sebastian TÜRK et/ou Friederike DESTRUHAUT-TERAN

Descriptif du contenu :

Traduction de textes de tous types de l'allemand vers le français

Cours dispensé en français

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 100% CC

RSE : écrit (2h)

2e session :

RNE et RSE : écrit (2h)

Ou

UE Renforcement langue française 2 pour étudiants non francophones (UE mutualisée avec les étudiants du Master LAME)

Responsable : enseignant·e de l'Institut de Français

UE d'approfondissement des connaissances en langue française

UE Société, langue et culture – Monde anglophone 2

2h/semaine sur 10 semaines

Responsable : Thierry Robin

"Popular Culture and Social Criticism: Crime Fiction in Ireland, a case study"

Objectif(s) de l'enseignement et compétences acquises/ Skills and goals inherent in this seminar:

This seminar aims to identify, define, and analyse the different codes that establish a genre such as 'crime fiction'. After scrutinizing its long hybrid –both universal and very local– historical background and genesis, crime fiction will allow students to ponder over the notions of genres and sub-genres, of critical boundaries and more essentially the implicit artistic hierarchies that have long characterized artistic modes of production and need criticizing and contextualizing. Binaries such as 'Popular culture vs Elitist culture', 'entertainment vs edification and education', 'commercial and mercenary output vs art for art's sake stance', 'national vs international' will all be deconstructed as aesthetic, artistic, critical categories. Ultimately, the critical sociological scope of genre writing through crime fiction will be assessed.

Descriptif de l'enseignement / Description of the seminar:

Theoretical definitions of crucial concepts such as genre, deconstruction, tropes, generic codes, faction, postcolonial/post-imperial legacy, social criticism will be perused and assessed within the geographical context of the Republic of Ireland and the Six Counties, not to mention the Irish diaspora (see part 5 below).

The seminar will unfold as follows :

1. A historical reminder of the genre and its subgenres will be succeeded by the topics hereafter.
2. Northern Irish Crime fiction
3. Crime Fiction and the depiction of contemporary Ireland depending on the watershed period constituted by the *Celtic Tiger* era.
4. The increasing prominence of major women authors.
5. Transnational Irish Crime fiction (John Connolly, Adrian McKinty) and successful screen adaptations (J. Banville, E. McNamee, D. Lehane...).

The corpus (primary sources) used in this seminar will consist of excerpts from the novels or pieces of fiction by Liz Nugent, Tana French, Eoin McNamee, Brian McGilloway, Benjamin Black. Incidentally clips from screen adaptations will be shown (e. g. *The Quirke series*, BBC3, *Resurrection Man* by Marc Evans)...

Indicative bibliography (secondary sources)

CLIFF, Brian, *Irish Crime Fiction*, London : Palgrave, 2018

HORSLEY, Lee, *20th Century Crime Fiction*, Oxford : OUP, 2005.

MANNION Elizabeth, *The Contemporary Irish Detective Novel*, Palgrave : 2016

OUSBY, Ian, *The Crime and Mystery Book. A Reader's Companion*, London : Thames and Hudson, 1997.

SCAGGS, John, *Crime Fiction*, London & New York : Routledge, 2005.

Modalités de contrôle des connaissances (MCC) :

1ère session :

RNE : 40% CC oral et 60% CC écrit

RSE : 100% CT écrit (2h)

2e session :

RNE et RSE 100% CT écrit (2h)

OU

UE Société, langue et culture – Mondes hispaniques 2 :

Selon choix cours MEEF Espagnol, voir responsable Master MEEF Espagnol.

UE Dynamiques interculturelles 2A

2 heures/semaine par enseignant sur 5 semaines chacun

Responsables : Sammy Frenée et Samuel Fasquel

« Intercultural dynamics between Spain and England in the Early Modern period/ Relaciones interculturales entre España e Inglaterra en la época moderna »

Objectif(s) de l'enseignement et compétences acquises :

An understanding of relations between Spain and England over the centuries. A better insight into the national identities, imperial ambitions and cultural aspirations of the two nations.

Entender las relaciones que se establecieron entre España e Inglaterra durante aquella época así como las identidades nacionales, las ambiciones imperiales y las aspiraciones culturales de ambas naciones.

Comprendre les relations qui existent entre Espagne et Angleterre pendant cette époque ainsi que les identités nationales, les ambitions impériales et les aspirations culturelles des deux nations.

Descriptif de l'enseignement :

Rivalry and competition, agreement and emulation between Spain and England during the Renaissance – a look at the imperial and cultural stages of these two world players. We will look at the Tudor dynasty and its changing foreign policy towards Spain. Special attention will be paid to political marriage alliances, the religious schism, economic and imperial rivalry, including Elizabethan privateering and the move towards Stuart friendship with Spain in the sixteenth century. The texts under study will include letters, legal and political documents, plays and poems.

Rivalité et compétition, accord et émulation entre l'Espagne et l'Angleterre à la Renaissance – un regard sur les scènes impériales et culturelles de ces deux acteurs mondiaux. Nous étudierons la dynastie des Tudors et les changements dans la politique étrangère envers l'Espagne des Habsbourg. Une attention particulière sera accordée aux alliances politiques par le mariage, le schisme religieux, à la rivalité économique et impériale, y compris le 'privateering' élisabéthain et au mouvement d'amitié des Stuarts envers l'Espagne au seizième siècle. Les textes proposés pour l'étude seront des lettres, des documents légaux et politiques, des pièces de théâtre et des poèmes.

Rivalidades y competición, acuerdos y emulación entre España e Inglaterra durante el Renacimiento, una mirada a los escenarios imperiales y culturales de estos dos protagonistas mundiales. Examinaremos la dinastía de los Tudor y los cambios en la política extranjera hacia la España de los Austrias. Nos centraremos en particular en las alianzas políticas establecidas mediante las bodas, en las rivalidades económicas e imperiales, y en las amistades de los Estuardo hacia España en el siglo XVI. Los textos analizados abarcarán cartas, documentos de tipo legislativo y político, comedias y poemas.

Bibliographie indicative : bibliographie spécifique transmise lors du premier cours.

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session:

RNE – CC, écrit et/ou oral

RSE : CT, écrit 3h

2ème session :

RNE et RSE – CT, écrit 3h

UE Dynamiques interculturelles 2B

2 heures/semaine par enseignant sur 5 semaines chacun

Responsables : Geneviève Guetemme et Marcos Eymar

« La représentation culturelle des frontières dans les mondes anglophone et hispanophone »

Le cours se propose d'analyser la façon dont les arts visuels et la littérature ont abordé la thématique de la frontière dans les domaines anglophones et hispanophones au cours des dernières décennies. Après avoir présenté certaines conceptions théoriques de la frontière, que ce soit du point de vue territorial, esthétique ou épistémologique, nous étudierons des œuvres contemporaines centrées sur l'exploration de ce concept clé dans la réflexion sur l'interculturalité.

MCC :

RNE 100% CC Dossier

RSE 100% CT Dossier

2^e session RNE + RSE 100% CT Dossier

UE Rédaction scientifique

1h30/semaine sur 10 semaines

Responsable : Matthieu LEDORÉ (à confirmer)

Le cours aborde les étapes principales de la rédaction scientifique :

- découverte des spécificités de l'argumentation scientifique,
- lexicologie scientifique,
- rédaction de textes synthétiques (abstracts, résumés, synthèses),
- constitution de corpus,
- rédaction de textes scientifiques à partir de données spécifiques,
- vulgarisation scientifique.

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 100% CC, dossier

RSE : dossier

2e session :

RNE et RSE : dossier

UE Compétences informatiques spécialisées — Publication assistée par ordinateur (PAO)

1h30/semaine sur 10 semaines

Responsable : John Power / Julio GALLEGOS

The last twenty years has seen a revolution in the world of publishing during which time many predicted the demise of the printed publication. However, like many other technological advancements, the reality has been somewhat different and we are now witnessing a plethora of different publishing platforms and formats on the market. Now a document may appear not only as a printed publication but also as a PDF, an EPUB, or be used in websites and databases. This class will accompany the student through the process of preparing documents for publication using the industry software Adobe Indesign, introduce basic graphic design and typography concepts and familiarise the student with how these Indesign documents are then used in other publishing formats. Particular attention will be paid to the editing and formatting of text and an individual class will be allotted to the preparation of multilingual documents.

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 100%

RSE : CT, dossier

2e session :

RNE et RSE : CT, dossier

UE Participation des étudiants aux manifestations de recherche des laboratoires RÉMÉLICE ou/et POLEN, LLL

Responsable : Thierry ROBIN

Cette UE validera la participation des étudiants aux manifestations de recherche des laboratoires RÉMÉLICE, POLEN ou LLL pour le semestre 8 :

Validation de l'UE à partir de la **présence** et des **compte-rendus écrits remis sur papier** à la responsable du Parcours.

Ces compte-rendus devront porter **au minimum** sur l'équivalent de **trois** séminaires de recherche par semestre (séminaires ou communications de colloque ; pour un colloque ou une journée d'étude, un compte-rendu pour une séance de deux ou trois communications au moins).

La participation à une activité alternative de type séminaire de recherche ou professionnel, colloque, journée d'étude, journée portes ouvertes (avec compte-rendu personnel) est possible, soit en lien direct avec le domaine/sujet du mémoire de recherche de l'étudiant, soit en lien avec son projet professionnel, à Orléans ou ailleurs. **Pour ces alternatives, à voir au préalable avec la responsable du Master pour validation. ATTENTION aux dates butoirs de remise des CR !**

– Voir calendrier de l'année universitaire en début de livret–

UE Conception et organisation d'un projet interculturel

Responsable : Pour 2023-24, Anna GORAL, anna.goral@artefacts-coop.eu, reprend le travail de Malvina BALMES (2019-2023).

Descriptif :

Objectifs : initier les étudiant·e·s à la gestion de projet en leur fournissant les outils théoriques et méthodologiques pour mener à bien un projet interculturel.

Organisation : dès le début de l'UE au semestre 9 du Master, des projets ou des thématiques interculturels seront proposés aux étudiant·e·s qui se répartiront par groupe de 4 à 6 maximum. Les TD et le suivi individuel des projets auront lieu au semestre 9 et la réalisation concrète éventuelle des projets pourra être programmée sur le semestre 10 avant le départ en stage (éventuel) des étudiant·e·s.

Déroulement : l'UE se compose d'une partie en groupe complet en TD et d'une partie en suivi individuel par équipe-projet. Chaque séance TD de 2h à 3h se divise en deux parties : une présentation théorique d'un aspect de la gestion de projet et des outils correspondants, suivie d'une mise en pratique pendant laquelle chaque groupe applique les outils présentés à son projet. Parallèlement aux TD, chaque groupe rencontre individuellement la référente de l'UE au cours du semestre lors d'entretiens de suivi pendant lesquels les étudiant·e·s présenteront le livrable attendu et la référente les accompagnera dans l'évolution de leur projet.

Intitulé du TD	Objectifs	Livrables pour entretien de suivi (1h)
TD 1 : présentation de l'UE et des thématiques proposées	Constitution des équipes et initiation aux outils de coordination de l'équipe	Fiche projet : présentation succincte du projet
TD 2 : les différentes phases d'un projet	Appréhender le déroulement d'un projet et sa planification. Initiation au rétro-planning	Ebauche du rétroplanning + répartition de tâches
TD 3 : budget et communication	Savoir construire un budget prévisionnel et élaborer sa stratégie de communication	Ebauche du budget prévisionnel et de la stratégie de communication
TD 4 : Mind map + pitch	Découverte des outils correspondants	Ebauche de la mind map et plan du pitch
Evaluations finales : présentations orales	Savoir présenter son projet efficacement et être capable d'ajuster son projet en fonction des retours	

Evaluation : les étudiant.es seront évalués sur l'appropriation des outils présentés et leur application ; ils/elles ne seront pas évalués sur la réalisation concrète de leur projet.

L'évaluation consistera en une partie écrite sous la forme d'un dossier de présentation du projet (mind map du projet + rétro-planning + budget prévisionnel) et une partie orale (10 min de présentation + 10 d'échanges avec le public), notées sur 20 chacune et à coefficient équivalent.

Préconisation : Pour approfondir leur utilisation des outils présentés à travers l'UE et élargir leurs connaissances de la gestion de projet par le prisme de la création d'entreprise (association, structure ESS, etc.), la référente de l'UE conseille vivement aux étudiant.es de s'inscrire au concours Créa'Campus : <http://www.pepite-centre.fr/crea-campus/>

UE Rédaction en anglais, synthèse, présentation / Writing, editing and mediating

1h30/semaine sur 10 semaines

Responsable : Mme Samantha FRENÉE)

Rédaction en anglais de textes spécialisés, lectures et repérages stylistiques.

Objectifs (savoirs et compétences acquis) :

- ❑ savoir-faire rédactionnel en anglais, notamment dans le domaine de spécialisation terminologique choisi par l'étudiant
- ❑ maîtriser les normes rédactionnelles, en matière notamment d'appareil critique (notes, références bibliographiques).

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 100% CC

RSE : dossier

2e session :

RNE et RSE : dossier

UE Rédaction en espagnol, synthèse, présentation

1h30/semaine sur 10 semaines

Responsable : Marcos EYMAR

Le cours propose de travailler la rédaction en espagnol des textes liés au milieu professionnel de l'édition : rapports de lecture, sites internet de présentation d'ouvrages, comptes-rendus, résumés... Après une présentation théorique des caractéristiques de chaque type de textes, les étudiants devront rédiger eux-mêmes des textes qui seront travaillés et corrigés en cours sous forme d'un atelier d'écriture.

MCC :

RNE : CC écrit+oral

RSE : dossier

UE Compétences informatiques spécialisées — Conception de supports multimédias

2h/semaine sur 7 semaines + 1h/une semaine (15hTD en tout).

Responsable : Magali MAIRAND

Introduction rapide aux bases du HTML, du CSS et du CMS,
Création d'un site Wordpress, ou Wix
Préparation des images, de la vidéo et du son en vue de leur inclusion sur le site Wordpress,
Remplissage des pages, maintenance et analyse.

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 100% CC
RSE : dossier
2e session :
RNE et RSE : dossier

UE Atelier d'écriture multilingue (anglais, espagnol, français)

Responsable : Marcos EYMAR

L'objectif de cet atelier est d'amener les étudiants à s'exercer à l'écriture dans différentes langues, en passant d'une langue à l'autre, grâce à différentes activités d'expression écrite ou d'étude d'expressions écrites (dont traduction).

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :
RNE : 100% CC écrits
RSE : dossier
2e session :
RNE et RSE : dossier

ou

UE Traduction allemand-français (UE mutualisée avec le Parcours TCM)

Responsable : Sebastian TÜRK

Descriptif du contenu : adapté aux divers publics du cours après échanges. Comporte un volet linguistique et un autre culturel sur les mondes germanophones.
Traduction de textes de tous types de l'allemand vers le français Cours dispensé en français

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :
RNE : 100% CC
RSE : écrit (2h)
2e session :
RNE et RSE : écrit (2h)

ou

UE Renforcement langue française 3 pour étudiants non francophones (UE mutualisée avec les étudiants du Master LAME)

Responsable : enseignant de l'Institut de Français

UE d'approfondissement des connaissances en langue française

UE Société, langue et culture — monde anglophone 3

Responsable : Ben WINSWORTH

« Popular Music in the UK: History and Analysis (1960-2000) »

This introductory course will consider popular music - pop/rock - in the UK from a variety of different perspectives. As well as offering an historical overview of the influences and trends that shaped its evolution, we will also be looking at popular music theory; taking time to consider some of the subcultures that grew up around particular musical genres; exploring the iconography of pop/rock; asking questions about popular music and national/individual identity; as well as investigating the subject of popular music and gender. There will also be close readings of some of the key musical (and visual) texts produced in the second half of the twentieth century.

Frith, Simon; Street, John; Straw, Will, Ed. *The Cambridge Companion to Pop and Rock*. Cambridge University Press (2001).

Machin, David. *Analysing Popular Music: Image, Sound, Text*. Sage (2010).

Ou

UE Société, langue et culture — mondes hispaniques 3

Responsable : Claire Decobert (UE mutualisée avec le M1 LACI)

« Civilisation espagnole »

Ce cours consiste à présenter brièvement les différents secteurs d'activités de l'économie espagnole. Il a également pour objectif d'analyser certaines entreprises espagnoles.

Éléments bibliographiques :

♣ Matilde Alonso Pérez & Elies Furió Blasco, *L'Espagne contemporaine : une approche socio-économique*. Paris : Ellipses, 2004.

♣ Matilde Alonso Pérez, Elies Furió Blasco & Christel Birabent Camarasa, *Panorama de l'Espagne contemporaine : 30 ans de transformations politiques, économiques, sociales et culturelles*. Paris : Ellipses, 2008.

♣ José Luis García Delgado & Rafael Myro (dir.), *Lecciones de Economía Española*. Madrid : Civitas, 2017.

♣ José Luis García Delgado, Rafael Myro (dir.), *Economía Española. Una introducción*. Madrid : Civitas, 2017.

♣ Miguel González (dir.), *Temas de Economía Española*. Valencia : Tirant lo Blanc, 2013.

UE Dynamiques interculturelles 3A

2 heures/semaine par enseignante sur 5 semaines chacune

Responsables : Kerry-Jane Wallart et Catherine Pélage

« Malentendus transculturels : le cas du tourisme aux Caraïbes »

La zone caribéenne se caractérise par une richesse culturelle qui est le fruit douloureux de son histoire, de la constitution de ses populations et de créolisations permanentes. Les îles des Antilles sont également des destinations touristiques en vue sans que cet attrait ne soit nécessairement lié à des considérations culturelles ; au contraire, le voyageur européen ou nord-américain s'attend surtout à un paysage de plage déserte, à un exotisme vidé de son Histoire, sans patrimoine, sans villes, sans mémoire. À rebours de cette attente, mais aussi pour attirer davantage de touristes, les îles des Caraïbes ont récemment multiplié les démarches visant à exposer leur culture, de manière plus ou moins problématisée. La manière dont les acteurs politiques et artistiques ont pratiqué cette représentation de soi pour l'autre semble offrir un nœud transculturel à la fois très local, et symptomatique d'une mondialisation capitaliste.

Pour la partie anglophone de ce cours, seront téléversés en début de semestre sur CELENE des extraits de Kate Chopin, *The Awakening* (1899) ; de Derek Walcott, *Pantomime* (1980) ; de Esi Edugyan, *Washington Black* (2018) ; ainsi que la nouvelle "Temps Perdi" de Jean Rhys (1969). Sera lu intégralement Jamaica Kincaid, *A Small Place* (1981, à se procurer en amont).

Et pour la bibliographie indicative, j'aimerais ajouter,

Chambers, Donna, Marcella Daye and Sherma Roberts, eds. *New Perspectives in Caribbean Tourism*. Routledge, 2011.

Garrido Castellano, Carlos. *Beyond Representation in Contemporary Caribbean Art, Space, Politics and the Public Sphere*. Rutgers University Press, 2019.

Kincaid, Jamaica. *A Small Place*. 1981. Penguin, 1988.

Nixon, Angélique. *Resisting Paradise, Tourism, Diaspora, and Sexuality in Caribbean Culture*. University Press of Mississippi, 2015.

Sheller, Mimi and John Urry, eds. *Tourism Mobilities, Places to Play, Places in Play*. Routledge, 2004.

La République dominicaine est emblématique de ce phénomène. Ce pays s'est affirmé depuis les années 1990 comme l'une des destinations touristiques les plus compétitives des Caraïbes. Les hôtels « all inclusive », véritables îles dans l'île, offrent à leurs clients des séjours de carte postale. On s'intéressera également aux îles anglophones, prisées par une clientèle très aisée (Antigua, Bahamas, Bermuda) mais aussi figées dans une culture « populaire » qui en font le lieu d'un carnaval de toute l'année (Jamaïque, Trinidad). Il s'agira donc d'analyser le développement du tourisme dans les Caraïbes, en tant que phénomène lié à la mondialisation et à des dynamiques interculturelles, d'étudier le regard que les écrivains et artistes portent sur ce phénomène ainsi que les actions mises en œuvre pour valoriser les patrimoines culturels, en lien avec des enjeux politiques et une volonté de revisiter l'histoire des pays.

Jamaica Kincaid. *A Small Place*. 1981. London: Penguin, 1988.

Derek Walcott. *Pantomime in Remembrance and Pantomime*. New York : Farrar, Straus and Giroux, 1980.

Renaud Maryse, *República dominicana, ¿tierra incógnita?*, CRIA/ Archivos, Poitiers, 2005.

Modalités de contrôle des connaissances:

1^{ère} session :

RNE : écrit de quatre heures (80% de la note finale, un sujet pour chaque enseignant) plus note de participation en cours (20%)

RSE : écrit de quatre heures (un sujet pour chaque enseignant)

2^{ème} session :

RNE et RSE : écrit de quatre heures (un sujet pour chaque enseignant)

UE Dynamiques interculturelles 3B

2 heures/semaine, 5 séances par enseignante

Responsables : Claire Decobert et Karine Rivière

Nouveau cours : titre et descriptif à préciser

Modalités de contrôle des connaissances :

1^{ère} session :

RNE : CC écrit et/ou oral

RSE : CT, écrit de 2h

2^{ème} session : RNE et RSE : CT, écrit de 2h

UE Suivi et présentation du projet de recherche : présentations lors d'un forum

Co-responsables : Kerry-Jane Wallart et Catherine Pélage

La note du premier semestre du M2 (M2, UE « Suivi et présentation du projet de recherche » sanctionne la rédaction du premier mémoire court ou d'une partie du mémoire long (au minimum 30 pages : contenu précis à définir avec le directeur de recherche) ainsi que la présentation faite par l'étudiant lors d'un forum.

Les étudiants ayant choisi de faire un stage doivent remettre en fin de semestre 9 leur mémoire exploratoire de recherche (premier mémoire) finalisé (une trentaine de pages).

FORUM du MASTER LTMI

« Journée des mastérants » sous la houlette des responsables du labo REMELICE (Mme Kerry-Jane WALLART et Mme Catherine PELAGE) & du responsable de master (M. Thierry ROBIN) ainsi que des collègues linguistes chercheurs et chercheuses :

Le Forum du Master aura lieu le vendredi 12 janvier 2024 (date et salle à confirmer)

Ce forum a un double objectif : amener les étudiant·e·s de Master 2 à présenter de façon synthétique les recherches qu'ils et elles mènent dans le cadre de leur mémoire et favoriser une dynamique de recherche collective par la mise en commun de leurs réflexions et d'échanges autour de leurs travaux.

Il s'agira pour les étudiants de présenter leur sujet de mémoire, d'expliquer comment leur est venue l'idée de ce sujet, quelles sont les difficultés auxquelles ils ont été confrontés, quelles sont les conclusions auxquelles ils sont arrivés à ce stade de leur travail. La présentation orale sera organisée librement et pourra s'appuyer, si nécessaire, sur un diaporama type PowerPoint. La présentation se fera en français, elle durera de 8 à 10 minutes.

Les étudiant·e·s devront envoyer pour le 1er décembre le titre de leur intervention ainsi qu'un résumé de trois ou quatre lignes de leur communication aux deux adresses suivantes :

kerry-jane.wallart@univ-orleans.fr et catherine.pelage@univ-orleans.fr .

NB : Les détails pratiques (horaires et salle) seront communiqués au cours du premier semestre. Cette présentation orale s'inscrit dans le cadre de l'évaluation du projet de recherche, dans le bloc d'UEs 6 « Recherche et application ». **L'UE est affectée d'un coefficient 3.**

UE Participation des étudiants aux manifestations de recherche des laboratoires RÉMÉLICE ou/et POLEN, LLL

Responsable : Thierry Robin

Cette UE validera la participation des étudiants aux manifestations de recherche des laboratoires RÉMÉLICE, POLEN ou LLL pour le semestre 9 :

Validation de l'UE à partir de la **présence** et des **compte-rendus écrits remis sur papier** à la responsable du Parcours.

Trois **comptes-rendus au minimum** sur l'équivalent de **trois** séminaires de recherche par semestre (séminaires ou communications de colloque ; pour un colloque ou une journée d'étude, un compte-rendu pour une séance de deux ou trois communications au moins).

La participation à une activité alternative de type séminaire de recherche ou professionnel, colloque, journée d'étude, journée portes ouvertes (avec compte-rendu personnel) est possible, soit en lien direct avec le domaine/sujet du mémoire de recherche de l'étudiant, soit en lien avec son projet professionnel, à Orléans ou ailleurs. **À voir au préalable avec le responsable du Master pour validation.**

Liste des enseignants-chercheurs, de leurs domaines de recherche, exemples de domaines ou sujets possibles pour des mémoires de recherche

Par ordre alphabétique (études liées au monde anglophone ou au monde hispanophone).

N.B. Pour contacter un enseignant : heure de permanence (voir porte des bureaux) ; prise de RV ou question par courriel : prenom.nom@univ-orleans.fr

Kamila Benayada (MCF) :

Domaines de recherche qui peuvent donner lieu à une direction de mémoire :

- culture visuelle des Etats-Unis et des autres pays anglophones : art, cinéma, architecture, urbanisme, design, mode, séries TV (américaines), publicité, photographie... à toutes les époques.
- droit constitutionnel/institutions des Etats-Unis: évolution, interprétations de la Constitution et des institutions.
- The Barbary wars: wars against the barbary states: piracy, US naval history, the US in the Mediterranean, captivity narratives, representations of the Barbary states.
- The US and the world in the 20th and 21st centuries: international relations, US foreign relations.

Jaime Céspedes (PU)

-aires de recherche : Espagne, Monde hispanophone

-Thèmes de recherche : Civilisation espagnole (XIX^e, XX^e, XXI^e siècles). Arts visuels, médias et civilisations hispaniques. Idéologies et identités. Représentations filmiques, graphiques, autobiographiques et littéraires de l'Espagne moderne et contemporaine. Rapports socio-culturels France-Espagne-Amérique Latine. L'œuvre de Jorge Semprún. Cinéma documentaire espagnol et latino-américain sur la mémoire historique et sur les Droits de l'Homme.

Gilles Cloiseau (MCF) :

Axes de recherche :

Sémantique, Corpus oraux, intonation, interface sémantique/prosodie, métaphore et oralité, framing cognitif/colocationnel, mapping conceptuel (notamment dans le discours sur l'environnement). Évolution lexicale.

Exemples de sujets :

- Étude (contrastive - français/anglais, ou pas) de l'évolution des termes liés à Internet, l'environnement (greenwashing), l'économie, à l'aide de corpus journalistique/littéraire, et surtout oraux.
- Un des différents processus d'évolution lexicale en français et en anglais (composition, métaphorisation, dérivation...) dans un domaine précis
- mapping contrastif (cartographie) des utilisations des prépositions/(aussi "phrasal verbs") dans un domaine précis (upload/upgrade/upstream...)
- Utilisation des corpus pour élucider des problèmes de traduction.
- Tout projet lié à la prosodie, et l'utilisation de corpus oraux, français, anglais ou dans une perspective contrastive.

Claire Decobert (MCF) :

Aire géographique : Espagne

Période : XX-XXI^{èmes} siècles

Domaines de recherche : Discours politiques, partis politiques, débats d'investiture, communication politique, spots électoraux, marketing politique, médias, télévision, opinion publique.

Marcos Eymar (MCF) :

Thèmes de recherche:

- Bilinguisme et plurilinguisme littéraire français/espagnol/anglais

voir page 53 : suggestion de page de garde type pour le mémoire.

- Traduction et autotraduction
- Relations littéraires et interculturelles Espagne/Amérique Latine/France
- Écriture créative
- Migration Amérique Latine > EEUU.

Samuel Fasquel (MCF) :

Aire culturelle : Espagne

Période : 16-17^{èmes} siècles

Domaines : Littérature et civilisation, en particulier à travers l'oeuvre de Quevedo, sur laquelle porte l'essentiel de mes recherches. Mes travaux sur cet auteur m'ont mené à envisager aussi bien sa prose politique ou religieuse que la littérature burlesque qu'il a abondamment pratiquée.

Karin Fischer (PU) :

Aires géographiques : Irlande (République d'Irlande et Irlande du Nord), Grande-Bretagne, autres pays anglophones dans une perspective comparative.

Thèmes de recherche (domaine de spécialisation) :

Éducation et politique/société/culture, idéologie et politique (étude des discours), enjeux culturels et identitaires, droits des enfants, droits des minorités, démocratie et citoyenneté, représentations de l'histoire (ou d'un pays, d'une culture...) à l'école, religion et société, Irlande et Royaume-Uni.

Direction de mémoires ou thèses, sujets possibles :

- Voir ci-dessus et plus généralement tous les sujets relatifs à l'Irlande (société, politique, culture...), Nord et Sud. Sujets possibles également sur la Grande-Bretagne (Écosse, Pays de Galles, Angleterre), à discuter.
- Tous thèmes liés au rapport entre éducation et politique/société/culture dans les pays anglophones ou dans une perspective comparative internationale (discours et politiques publiques, structures éducatives et contenus d'enseignement, éducation interculturelle...).

Samantha Frénée (MCF) :

My field of research covers the ideological significance of representations of the ancient historical figure of Boudica in the early modern period in England, Wales and Scotland, traces of whom are found in both the literary and non-literary texts. A line of research to develop further is the ways in which history is transmitted and why. My second research project looks at the traces of female pirates in the texts of the same period and investigates their political, cultural and social importance. One significant line of investigation here is justice and the relevance of maritime laws, both national and international, to the pirate.

- Relations between Spain and England, or between England and Morocco, in the Early Modern period.
- The representation of women in the Early Modern period in England and/or Ireland.

Elodie Gallet (MCF) :

Aires géographiques: Grande-Bretagne et Irlande du Nord

Période : XXe-XXIe siècles

Recherches sur : politique, culture et société britanniques et nord-irlandaises ; médias britanniques ; représentation de la guerre, du conflit et du post-conflit ; médiatisation et médiation du terrorisme ; Brexit ; monarchie...

Histoire et mémoire ; représentation d'événements historiques dans les médias.

Geneviève Guetemme (MCF) :

Domaines de recherche : XXI^{ème} siècle / principales aires culturelles : anglophones, francophones, germanophones

- culture artistique contemporaine (arts plastiques, danse, architecture, cinéma, street art, poésie)
- interculturalité et éducation
- culture et migration
- culture et postcolonialisme

Augustin Habran (MCF) :

Domaines de spécialisation :

Études amérindiennes, période de la jeune république des États-Unis, et notamment relation entre l'État fédéral et les nations autochtones (nouvelle histoire indienne, ethnohistoire).

Exemples de domaines de recherche pour des mémoires :

- Histoire et civilisations amérindiennes – Native American studies
- Histoire des États-Unis du XIXe siècle
- Jeune République des États-Unis
- Construction de l'État fédéral américain
- Construction de l'Ouest américain/ Conquête de l'Ouest
- Minorités et stratégies de résistance dans le contexte de colonisation et d'expansion

Aline Henninger (MCF) :

Sociologie et anthropologie du Japon contemporain

Études de genre au Japon

Mouvements féministes et LGBTQ au Japon

Kasmi Shems (MCF)

Thèmes de recherche

Le métissage en Amérique coloniale (XVIe-XVIIIe siècles, Colombie : Nouveau Royaume de Grenade, Venezuela)

Les constructions identitaires métisses et les discours sur les Métis et le métissage

Les phénomènes de transculturations et recombinaisons culturelles

Les dynamiques socio-ethniques, les réseaux de sociabilité et les luttes de pouvoir

Documents d'archives, chroniques, civilisation, histoire sociale

Jimena Larroque (MCF) :

Axes de recherche :

Identité, interculturalité, intégration, Espagne contemporaine, Etat des autonomies, gouvernance, littérature, fiction transnationale, Rafael Chirbes

Thèmes de recherche possibles :

Civilisation espagnole, XIXe-XXIe siècles, littérature et politique, discours politiques, migrations, exil

Catherine Pélage (PU) :

Thèmes de recherche (domaine de spécialisation) :

Littérature latino-américaine contemporaine (Chili et République dominicaine), femmes et écriture, écriture du corps, écriture et violence politique, écriture et migrations.

Direction de mémoires:

Tous les sujets relatifs à la littérature latino-américaine contemporaine, par exemple :

- Sujets liés à des auteurs de la zone Caraïbe (marquée par des mouvements constants de population et des échanges culturels et linguistiques)
- Sujets liés à des auteurs latino-américains et caribéens écrivant depuis les États-Unis (impact des migrations dans leur écriture)

Marie-Eve Perrot (MCF) :

- Linguistique de l'énonciation, linguistique contrastive

- Sociolinguistique : pratiques et représentations en situation de contact de langues (emprunts, alternances et mélanges codiques, discours épilinguistiques...) ; variation de l'anglais.

Karine Rivière de Franco (MCF) :

Domaine de spécialisation :

Vie politique britannique contemporaine

Thèmes de recherche :

- système électoral
- études parlementaires

- élections et campagnes électorales
- communication politique et électorale
- femmes et politique
- médias et politique

Thierry Robin (PU) :

Aires géographiques: Irlande, Royaume-Uni, Diaspora irlandaise (Etats-Unis, Australie, Canada...), monde anglophone en général dans une optique comparatiste avec l'Irlande.

Thèmes de recherche (domaine de spécialisation) : Etudes culturelles irlandaises, littérature contemporaine (de la fin XIXème au XXIème siècle) dans les courants suivants : modernisme, postmodernisme, néo-modernisme. Satire et divertissement. Séries télévisées et adaptations écraniques (ou traductions) d'œuvres littéraires. Culture(s) populaire(s) : roman policier et science fiction.

Angles d'approche problématiques et théoriques : idéologie politique et histoire des idées, portant sur la *déconstruction* des stéréotypes concernant les identités sociales / communautaires (nationales, religieuses, genrées, « minoritaires »), questionnement des hiérarchies des genres littéraires ou des arts ('low art vs high art', 'elite culture vs popular culture', marchandisation de la culture). Problématiques de la transposition – d'un médium à l'autre, traductions, adaptations, pastiches, reprises, translations interculturelles, hybridité.

Direction de mémoires ou de thèses, sujets possibles : voir ci-dessus. Tous les sujets relatifs à la création contemporaine notamment littéraire ou sérielle liés notamment à l'Irlande (mais pas exclusivement, les corpus peuvent aussi porter sur le Royaume-Uni, les Etats-Unis etc). Possibilités de directions concernant le cinéma, ou la traduction lorsque les notions d'identité, de conflictualité communautaire, de transgression des formes génériques et d'expérimentation avec ces dernières sont abordées (notamment en Irlande du Nord, du Sud, via la diaspora etc.), mais aussi dans le monde anglophone en général si l'angle d'approche renvoie aux paragraphes et thématiques ci-dessus.

Noëlle Serpollet (MCF) :

Domaines de spécialisation : grammaire et linguistique anglaises, phonétique anglaise, cadre théorique : théorie des opérations énonciatives, recherche sur la modalité et le subjonctif, linguistique *de* et *sur* corpus sur les langues anglaise et française, linguistique contrastive.

Sujets de mémoire possibles :

- Les accents et leur variation (choisir une région / un pays ou comparaison).
- Variation accentuelle régionale en Grande Bretagne.
- L'enseignement de la phonétique (ou son absence ?) dans le secondaire.
- La place de la phonétique dans l'apprentissage de l'anglais
- Présentation des différents courants linguistiques contemporains (thématique très générale à préciser).
- Historique et évolution de la « linguistique de corpus » de 1930 à nos jours, à partir de la présentation de différents courants : prémices de la linguistique de corpus, Harris et le distributionnalisme, Chomsky et sa grammaire générative transformationnelle, utilisation de la méthodologie exploitant des corpus à l'heure actuelle.
- La linguistique de corpus et ses applications pratiques : étude de cas.
- Linguistique *de* corpus vs linguistique *sur* corpus.

Mayumi Shimosakai (MCF) :

Littérature de langue japonaise
Littérature postcoloniale
Littérature et immigration

Eric Tabuteau (PU) :

- Politiques de multiculturalisme au Canada et aux Etats-Unis
- Frontières américano-canadienne et américano-mexicaine

- Intégration nord-américaine
- Echanges américano-canadiens
- Politique étrangère américaine et canadienne
- Forces de l'ordre américaines et canadiennes
- Sécurité et défense en Amérique du Nord
- Intelligence économique en Amérique du Nord

Exemples de sujets ou domaines :

- Impact du 11 septembre 2001 sur les relations américano-canadiennes
- La confrontation américano-canadienne dans l'Arctique
- Etats-Unis et libre-échange dans les Amériques
- Etats-Unis et protectionnisme dans les Amériques)

Kerry-Jane Wallart (PU) :

Thèmes de recherche (domaine de spécialisation) :

Etudes états-uniennes, études caribéennes, études canadiennes, Black Atlantic, performance, genre, théories postcoloniales, transculturalismes, diaspora, intermédialité (entre littératures, arts visuels, et performance/arts de la scène), intertextualité (notamment pastiche et parodie), liens entre oralité et écriture, adresses de l'auteur au public/lecteur, questions d'autorité, et questions de réception. Postcolonialisme au sens large, et incluant les Etats-Unis. Décolonialité. Littératures mineures.

Direction de mémoires ou thèses, sujets possibles :

Tout sujet portant sur un ou plusieurs auteurs des Etats-Unis, mais aussi de toute autre ancienne colonie britannique. Plus largement, tout sujet s'intéressant à des formes d'écriture créolisée, diasporique, déplacée, migrante, transculturelle, transnationale.

19^{ème}, 20^{ème}, 21^{ème} siècles.

Ben Winsworth (MCF) :

Twentieth century/contemporary English novel (B. S. Johnson, John Fowles, Graham Swift, Julian Barnes); psychoanalysis and literature; English pop music/popular culture (1960-2000). ben.winsworth@univ-orleans.fr (Office 232).

NB : Cette liste n'étant pas exhaustive, voir également autres enseignants-chercheurs spécialistes des langues-cultures au sein de l'U.F.R. L.L.S.H.

IX. ÉLÉMENTS D'INFORMATION POUR LE(S) STAGE(S) — VOIR AUSSI LIVRET DE STAGE LTMI :

Note : un stage entièrement optionnel (et non évalué dans le cadre du Master) est possible au cours de l'été suivant le M1 (il ne doit empiéter ni sur les cours ni sur les évaluations).

Il est aussi possible d'établir une convention de stage pour un stage d'observation professionnelle court (quelques jours à une semaine), en dehors des périodes de cours.

Le second semestre du M2 LTMI est consacré

- soit à la rédaction d'un mémoire de recherche d'une centaine de pages,
- soit à un stage qui doit durer typiquement entre 4 et 6 mois, à partir de janvier (et jusqu'au 31 août au plus tard), et qui donne lieu également à un travail de mémoire : mémoire dit « professionnel », plus court que le mémoire de recherche « pur », et comportant une première partie d'exploration de recherche dans la continuité du M1 et une deuxième partie de mémoire « de stage ».

Le stage de M2 fait partie intégrante de la formation du Master : il a pour buts de permettre à l'étudiant-e de découvrir un environnement professionnel en lien avec son Master, de développer des connaissances et des compétences liées à cet environnement tout en exploitant celles qu'il/elle a déjà acquises à l'université, et de le/la sensibiliser aux divers aspects de la vie professionnelle d'une manière générale.

Le tutorat universitaire du stage est assuré par le directeur de mémoire.

Le tuteur universitaire doit s'assurer de la cohérence entre le stage et la formation (contenu et niveau d'étude).

Les consignes concernant la recherche de stage, l'encadrement pédagogique et la rédaction de la partie du mémoire dit « professionnel » liée au stage sont présentées dans le livret de stage.

Le Bureau des Stages est également à la disposition des étudiants pour toute question liée au stage.

Date butoir ULTIME à laquelle l'étudiant doit avoir fini son stage et rendu son mémoire (dont un exemplaire pour le bureau des stages), sauf circonstances exceptionnelles : le 31 août, sachant que les soutenances doivent avoir lieu impérativement avant le 30 septembre. Délibération du jury le 1^{er} octobre au plus tard.

ANNEXES

ANNEXE 1: CHARTE DES MÉMOIRES DE MASTER

La préparation d'un mémoire repose sur l'accord librement conclu entre l'étudiant et le directeur du mémoire. Cet accord porte sur le choix du sujet et sur les conditions de travail nécessaires à l'avancement de la recherche. Directeur et étudiant ont donc des droits et des devoirs respectifs que cette charte définit, afin de garantir la qualité scientifique du mémoire. La charte est signée au début de la collaboration entre le directeur et l'étudiant.

SUJET ET FAISABILITÉ DU MÉMOIRE

Le sujet du mémoire conduit à la réalisation d'un travail à la fois original et formateur, dont la faisabilité s'inscrit dans le délai prévu. Le choix du sujet de mémoire repose sur l'accord entre l'étudiant et le directeur. Le directeur, sollicité en raison d'une maîtrise reconnue du champ de recherche concerné, doit aider l'étudiant à faire preuve d'innovation dans le contexte scientifique choisi.

Le directeur doit clairement expliquer à l'étudiant les moyens à mettre en œuvre pour permettre la réalisation du travail. L'étudiant est invité aux travaux de l'équipe de recherche du directeur. Les moyens matériels de l'équipe sont mis à sa disposition pour l'accomplissement de sa recherche.

L'étudiant, quant à lui, s'engage sur un temps et un rythme de travail. Il a vis-à-vis de son directeur un devoir d'information quant aux difficultés rencontrées et à l'avancement de son mémoire. Il doit démontrer un esprit d'initiative dans la conduite de sa recherche.

ENCADREMENT ET SUIVI DU MÉMOIRE

L'étudiant a droit à un encadrement personnalisé de la part de son directeur, qui s'engage à consacrer le temps nécessaire à la direction du mémoire. Il est nécessaire que le principe de rencontres régulières et fréquentes soit arrêté lors de l'accord initial. Ces rencontres peuvent être notées sur un « journal de bord » éventuel.

L'étudiant s'engage à tenir le directeur informé à chaque étape de sa recherche, et à lui remettre des pages du mémoire au fur et à mesure qu'elles sont rédigées. Le directeur s'engage à informer l'étudiant en temps voulu des appréciations positives ou des objections et des critiques que son travail pourrait susciter. L'étudiant doit respecter les règles fondamentales de la déontologie du travail universitaire et de la recherche. Il s'engage notamment à s'interdire l'usage de toute forme de plagiat.

Après le dépôt d'un exemplaire fini du mémoire, le directeur accorde ou refuse l'autorisation à soutenir. Un refus doit être clairement motivé. Le directeur propose la composition du jury de soutenance dans le respect des règles propres à l'établissement, ainsi que la date de soutenance.

DURÉE DU MÉMOIRE

L'étudiant et le directeur doivent respecter les dates et échéances indiquées dans le livret du master. La durée de référence de préparation d'un mémoire est de deux ans.

Les détails du travail demandé pour chaque semestre figurent dans les livrets de master. Ces consignes doivent être strictement respectées.

Le directeur est libre d'accepter ou de refuser la continuation de sa direction à la fin de la première année du master ou en cas de deuxième inscription en première ou deuxième année. En M2, une seule année de réinscription est autorisée : elle doit être demandée, à titre dérogatoire, par écrit auprès du responsable du master. Dans tous les cas, la préparation du mémoire implique l'inscription administrative et pédagogique de l'étudiant.

Tout manquement aux engagements exposés dans cette charte doit d'abord faire l'objet d'un constat commun entre l'étudiant et le directeur, constat qui peut conduire à une procédure de médiation ou de fin de direction.

Date :

Nom et signature de l'étudiant :

Nom et signature du directeur :

Dépôt d'un sujet de mémoire de Master

Cette feuille est à compléter par l'étudiant de M1 et le directeur de recherche et à remettre au secrétariat du Master, au plus tard avant la fin octobre

Nom de l'étudiant :

Mention de Master et Parcours :

Année d'inscription :

Sujet du mémoire :

Nom du directeur de recherche :

Date :

Signature de l'étudiant

Signature du directeur de recherche

**ANNEXE 2: PAGE DE GARDE/
1ere DE COUVERTURE MEMOIRES**

Mémoire de Recherche/professionnel
(Garder le type de mémoire concerné)

Année universitaire 202_ -202_
Master Langues et Sociétés,
Parcours Langues, Transmission et Médiation Interculturelle (LTMI)

Titre du mémoire
Sous-titre éventuel



Illustration optionnelle à adapter éventuellement ci-dessus

Présenté et soutenu par : Prénom NOM de l'étudiant(e)
Directeur/Directrice de mémoire : Prénom NOM (directeur/tuteur)
Pour obtenir le grade de Master (BAC+5)
Date : Le ___ / ___ / ___, à Orléans.

**UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines,
Université d'Orléans (U.O.)**



ANNEXE 3: PLAGIAT



(source : <http://www2.cegep-fxg.qc.ca/biblio/plagiat.htm>)

Organisation des examens et devoirs en classe

Par souci d'équité, tous les étudiants devront respecter les quelques règles suivantes :

- Les étudiants devront s'installer à leur table avec uniquement de quoi écrire (stylos et feuilles si elles ne sont pas fournies) et les éventuels documents autorisés.
- Une place doit être laissée libre entre chaque étudiant dans la mesure de la capacité de la salle. L'étudiant devra immédiatement prendre la place désignée par le surveillant si celui-ci le lui demande.
- Les sacs seront laissés à l'entrée de la salle. Les téléphones portables seront éteints à l'intérieur des sacs. Il est demandé à l'étudiant de venir avec une montre.
- Lors des examens, les sorties ne pourront avoir lieu qu'une heure après le début de l'épreuve écrite. Elles seront soumises à l'autorisation du surveillant qui notera le nom et l'heure, devront rester exceptionnelles et ponctuelles et seront effectuées sans sacs ni manteaux. Tout étudiant contrevenant à ces règles sera soumis aux sanctions prévues par l'université.

Cas de fraude :

Sont assimilables à une tentative de fraude et passibles de la section disciplinaire du Conseil d'Administration de l'université :

1 Les sanctions peuvent aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à tout examen ou jusqu'à 5 ans d'exclusion.

* Pendant les examens et les devoirs en classe

- L'introduction, dans la salle d'examen, d'informations non expressément autorisées et ce quel que soit le support utilisé (papier, mémoire d'ordinateur, de calculatrice, de téléphone portable...);
- La communication durant l'épreuve avec un autre candidat ou toute personne extérieure, dans et en dehors de la salle d'examen, quel que soit le moyen de communication utilisé (téléphones portables, messagerie, ...);
- La substitution de personne;
- Le fait de copier sur un autre étudiant.

* Pour les travaux à la maison : le plagiat

L'université est confrontée à une forte croissance des problèmes de plagiat. Afin d'éviter de lourdes sanctions pouvant aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à tout examen ou concours pour une période allant jusqu'à 5 ans, les étudiants sont invités à prendre connaissance des informations suivantes.

Qu'est-ce que le plagiat ?

Un étudiant est responsable d'un plagiat quand il s'approprie tout ou partie du travail d'une autre personne (étudiant, chercheur, écrivain, journaliste, etc.). Cela concerne les textes, images, graphiques, statistiques, etc. provenant d'un travail universitaire, d'une publication ou d'un site internet. C'est un délit quand il y a appropriation du travail dans son intégralité ou quand il s'agit d'extraits sans que les références sur la source et l'auteur ne soient très clairement mentionnées.

Comment citer un travail ou un extrait ?

Bien sûr il est très fréquent de s'appuyer, dans le cadre de travaux universitaires, sur des travaux antérieurs, c'est une démarche au cœur de la pratique scientifique. Pour cela il convient de respecter des règles de citation

Règle 1 :

Si vous utilisez les mots, les données, etc. de quelqu'un d'autre, mettez ce que vous citez entre guillemets et fournissez la référence complète (notamment : nom de l'auteur, titre de l'ouvrage, ou titre de l'étude ou du site, date, éditeurs le cas échéant). La forme de la référence peut être différente selon les disciplines et selon les enseignants.

Règle 2 :

Si vous empruntez les idées originales de quelqu'un d'autre, donnez la référence complète.

2 Ces règles et ces exemples sont extraits de la brochure préparée par la Faculté des arts et Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa, édition août 2010 (première édition 1999), www.uOttawa.ca/plagiat.pdf

Exemples

Vous voulez vous servir du texte suivant :

« Bien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes. »*

* Brodie, Janine avec le concours de Célia Chandler, « Les femmes et le processus électoral au Canada » in K. Megyery, *Les femmes et la politique canadienne*, Toronto, Dundern Press, 1991, 3-4.

CE QUI EST INACCEPTABLE

Vous avez écrit

Inacceptable parce que :

Même si les femmes représentent partout plus de la moitié de la population, elles comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes.

● **L'extrait a simplement été recopié, sans guillemets ni indication de source.**

Même si les femmes constituent plus de 50% de la population, il est rare qu'elles possèdent des postes élevés dans le domaine de la politique. En fait, la domination des hommes peut être plus facilement aperçue dans le domaine électoral. Cependant, même si, depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes qui étaient dominés par les hommes, il demeure qu'il est très difficile pour les femmes canadiennes d'accéder à des postes législatifs.

● **Les mots sont changés, mais les idées sont empruntées, et il n'y a aucune référence. (On ne peut pas simplement remplacer les mots d'un autre par des synonymes).**

Même si les femmes représentent plus de 50% de la population, elles **comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique**. En fait, c'est dans le **domaine électoral que la domination des hommes se fait davantage sentir**. Cependant, même si depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes traditionnellement réservés aux hommes, **l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible** pour la plupart des Canadiennes (Brodie, 1991 : 3).

- **Même si l'auteur, son oeuvre et les pages sont indiqués, les mots en gras sont ceux de l'auteur et ils ne sont pas placés entre guillemets.**

CE QUI EST ACCEPTABLE

Vous avez écrit

Selon Brodie, « [B]ien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. » (1991 : 3)

Comme le rappelle Brodie (1991 : 3), de plus en plus de femmes occupent des postes dominés par les hommes et « l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes ».

Acceptable parce que :

- **L'extrait est placé entre guillemets, et la source est citée.**
- **La présentation des références varie selon les disciplines. Consultez vos professeurs.**
- **Vous avez brièvement exprimé en vos propres termes l'essentiel de ce que l'auteur a dit en deux phrases.**
- **Vous avez placé entre guillemets ce que vous avez emprunté textuellement à l'auteur.**

ANNEXE 4: LE LMD

L'Université d'Orléans est entrée dans l'Espace Européen de Formation. Depuis la rentrée universitaire 2004 - 2005, l'Université d'Orléans applique le schéma européen d'organisation des études, le L.M.D .

Cette nouvelle organisation permet à l'étudiant de :

- Construire son parcours de formation et son projet professionnel en bénéficiant de l'accompagnement et des conseils de **son enseignant référent**
- Choisir son parcours de formation parmi **une offre de spécialités élargie** aux différents domaines de formation
- Bénéficier **d'échanges européens** et d'une **reconnaissance des diplômes au niveau international**

I - L'architecture du nouveau système :

Comme la plupart des Universités françaises et européennes, l'Université d'Orléans délivre trois diplômes et grades universitaires :

- La Licence (BAC+3)
- Le Master (BAC+5)
- Le Doctorat (BAC+8)

1. La Licence :

La durée des études est de **6 semestres** qui correspondent chacun à **30 crédits** soit au total **180 crédits** (ECTS : European Credit Transfer System).

2. La Licence professionnelle :

Il s'agit d'une troisième année de licence (**60 crédits = 2 semestres**) permettant, après validation de **120 crédits** dans un autre parcours, d'acquérir des compétences en vue d'une insertion professionnelle.

3. Le Master :

La durée des études est de **4 semestres**, ce qui équivaut à **120 crédits**. L'obtention de la Licence est nécessaire pour pouvoir s'inscrire en Master.

Le Master (M1 et M2) sanctionne des parcours comportant soit une voie à finalité professionnelle délivrant un **Master Professionnel**, soit une voie à finalité recherche délivrant un **Master Recherche**.

4. Le Doctorat :

Après le Master Recherche, il s'agit du **diplôme le plus élevé du LMD** (Bac + 8). Il est délivré à l'issue d'une soutenance de thèse.

II - Caractéristiques du LMD :

- Chaque semestre est constitué de plusieurs **Unités d'Enseignements (UE)**. A chaque UE est affectée une valeur en crédits. Les crédits sont attribués lorsque l'UE est validée.
- Les crédits ainsi obtenus sont **transférables** dans toute autre université en France et en Europe et **capitalisables**, c'est-à-dire définitivement acquis quelle que soit la durée du parcours de l'étudiant.
- L'étudiant construit son parcours en fonction de son **projet professionnel**. Il peut le modifier ou le faire évoluer par le choix d'options, de spécialisations, de passerelles qui lui sont proposées. L'étudiant pourra bénéficier, en cours de cursus, d'un seul bilan global lui permettant d'arrêter ses études, de se présenter à des concours. Le bilan n'aura de valeur qu'à usage externe. Il ne pourra être pris en compte dans le cadre de la progression des études. Pour l'accompagner, un **enseignant référent** l'informe et le conseille.

Chaque parcours est animé par une équipe pédagogique encadrée par un directeur des études.

Le supplément au diplôme

Une annexe descriptive au diplôme est délivrée à tout étudiant diplômé. Elle est destinée à assurer la lisibilité des connaissances et aptitudes acquises au cours de la formation.

Diplômes de DEUG et de Maîtrise

Est conservée la possibilité de délivrer, à la demande de l'étudiant, le DEUG (correspondant aux 120 crédits des deux premières années de Licence) et la Maîtrise (après obtention des 60 crédits des semestres 1 et 2 de Master).

La compensation

Pour chaque semestre, si la note globale moyenne est supérieure ou égale à 10/20, le semestre est validé et l'étudiant obtient 30 crédits.

En Licence, une compensation par année s'organise également entre deux semestres immédiatement consécutifs d'une même année universitaire (soit S1 avec S2 ; S3 avec S4 ; S5 avec S6).

En Master, il n'y a pas de compensation par année, ni sous quelque forme que ce soit entre la note de stage ou de mémoire et les notes des autres unités d'enseignement.

Deuxième session

L'étudiant ajourné à un semestre se voit proposer une session de rattrapage pour tous les enseignements dans lesquels il a obtenu une note inférieure à 10/20 pendant ce semestre.

En Licence, l'étudiant conserve la meilleure des notes obtenues entre la première session et la session de rattrapage, pour une même année. Cette règle s'applique uniquement aux étudiants présents aux deux sessions.

ANNEXE 5: LES DOCUMENTS REMIS AUX ETUDIANTS



1. Relevés de notes sont disponibles sur votre ENT ou sur demande au bureau des masters (bureau 125.126).

2. Attestations de réussite : En l'attente de la disponibilité des diplômes et sur simple demande à l'accueil de la scolarité.

* Si l'étudiant ne peut se déplacer, il peut donner procuration à un tiers (document manuscrit portant le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance de la personne qui reçoit procuration accompagné d'une photocopie de la carte d'identité) ou faire une demande d'envoi postal en fournissant une enveloppe timbrée au tarif en vigueur.

3. Diplômes :

Licence : Disponibles au plus tôt dans les six mois après proclamation des résultats à l'accueil de la scolarité.

Master : Remis lors de la cérémonie de remise de diplômes de l'année suivante en juin.

Si l'étudiant est dans l'impossibilité de se déplacer, il peut faire une demande par lettre en joignant timbres exclusivement pour envoi en recommandé avec AR.

En cas de procuration, la remise est tolérée, au niveau de la composante, à condition que soient gardés avec la liste des diplômés :

- * une procuration signée de l'intéressé
- * une copie de la pièce d'identité du destinataire du courrier
- * une copie de la pièce d'identité de celui qui détient la procuration

ATTENTION :

Des certificats de scolarité vous sont délivrés lors de votre inscription administrative.

Il vous appartient d'en faire des copies.

Aucun duplicata ne sera établi.

ANNEXE 6: INSCRIPTIONS

Pour se présenter à une épreuve quelconque, l'étudiant doit avoir accompli une double formalité administrative :

1. Une **Inscription ADMINISTRATIVE** matérialisée par l'obtention de la carte d'étudiant
2. Une **Inscription PEDAGOGIQUE** pour le choix des options, parcours et régimes d'études

Le Régime d'Études : Normal ou Spécial ?

Régime Normal d'Études

Sauf situation particulière, tous les étudiants sont inscrits en Régime Normal d'Études. Ce régime oblige les étudiants à être assidus à tous les cours de TD. Ils passent les examens de contrôle continu et les examens de fin de semestre.

Régime Spécial d'Études

Il est exclusivement réservé aux :

- * Etudiants (es) salariés (justifier d'un contrat de travail)
- * étudiants (es) en double cursus (justifier la double inscription)
- * étudiants (es) ayant une activité de nature universitaire
- * étudiants (es) chargés de famille (joindre la copie du livret de famille)
- * étudiants (es) en situation de handicap
- * étudiants (es) sportifs de haut niveau
- * étudiants (es) faisant l'objet d'une mesure privative de liberté
- * étudiants (es) grossesse
- * étudiants (es) en situation de longue maladie

L'étudiant qui relève de l'un de ces cas choisit le Contrôle Terminal (CT) pour une ou plusieurs UE dans leur totalité, *aucun panachage ne peut être pratiqué au sein d'une UE*. Pour chaque UE en Contrôle Terminal, l'étudiant n'est pas soumis à l'obligation d'assiduité en cours de TD. Il passe une épreuve unique à la fin du semestre.

Pour s'inscrire en RSE, l'étudiant peut en faire la demande auprès du secrétariat (bureau 125.126) ou par mail masters.llsh@univ-orleans.fr et fournir un justificatif.

NOTEZ BIEN : Il vous est possible de modifier votre inscription pédagogique jusqu'à un mois après le début des cours (régime, options (SAUF UE Libre)), au-delà, votre inscription est considérée comme validée.

L'attribution du RSE n'est plus révoquée en cours de semestre et engage l'étudiant à s'y conformer.

Quand faire votre inscription pédagogique ?

Les inscriptions pédagogiques se déroulent à l'issue de l'inscription administrative.

Pour se présenter à une épreuve quelconque, l'étudiant doit avoir accompli une double formalité administrative.

A DÉFAUT :

Vous ne serez inscrit dans :
AUCUN COURS DE LANGUES
AUCUN GROUPE DE TD
AUCUNE OPTION

+

**Vous ne serez pas autorisé à composer lors des examens
et vous ne pourrez obtenir AUCUN DIPLOME.**

ANNEXE 7: CALENDRIER



CALENDRIER UNIVERSITAIRE UFR LLSH 2023 - 2024

SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE		JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET	
1 V		1 D	sem. 40	1 M	Férié	1 V		1 L	Férié	1 J	S2 UE01 Jurys	1 V		1 L	Férié	1 M	Férié	1 S		1 L	
2 S		2 L		2 J		2 S		2 M		2 V	Jurys	2 S		2 M		2 J		2 D	sem. 23	2 M	Retour des notes
3 D	sem. 36	3 M		3 V		3 D	sem. 49	3 M		3 S		3 D	sem. 10	3 M	S11	3 V		3 L		3 M	
4 L	Début CM L2, L3, M1	4 M	S4	4 S		4 L		4 J		4 D	sem. 6	4 L		4 J	S10 UE01	4 S		4 M		4 J	
5 M		5 J	S3 UE01	5 D	sem. 45	5 M		5 V		5 L	Résultats	5 M		5 V		5 D	sem. 19	5 M		5 V	
6 M		6 V		6 L		6 M	S12	6 S		6 M	S4	6 M		6 S		6 L		6 J	EXAMENS	6 S	
7 J		7 S		7 M		7 J	Examen UE01	7 D	sem. 2	7 M		7 J		7 D	sem. 15	7 M		7 V		7 D	sem. 28
8 V		8 D	sem. 41	8 M	S8	8 V		8 L		8 J	S3 UE01	8 V		8 L		8 M	Férié	8 S		8 L	
9 S		9 L		9 J	S7 UE01	9 S		9 M		9 V		9 S		9 M		9 J	Férié	9 D	sem. 24	9 M	Jurys
10 D	sem. 37	10 M		10 V		10 D	sem. 50	10 M	EXAMENS	10 S		10 D	sem. 11	10 M	S12	10 V		10 L		10 M	
11 L	Début des TD	11 M	S5	11 S	Férié	11 L		11 J		11 D	sem. 7	11 L		11 J	Examen UE01	11 S		11 M		11 J	
12 M		12 J	S4 UE01	12 D	sem. 46	12 M		12 V		12 L		12 M		12 V		12 D	sem. 20	12 M	EXAMENS	12 V	Résultats
13 M	S1	13 V		13 L		13 M	S13	13 S		13 M		13 M	S8	13 S		13 L		13 J		13 S	
14 J		14 S		14 M		14 J		14 D	sem. 3	14 M	S5	14 J	S7 UE01	14 D	sem. 16	14 M		14 V	EXAMENS	14 D	sem. 29
15 V		15 D	sem. 42	15 M	S9	15 V		15 L	Sébut S2	15 J	S4 UE01	15 V		15 L		15 M		15 S		15 L	
16 S		16 L		16 J	S8 UE01	16 S		16 M		16 V		16 S		16 M		16 J		16 D	sem. 25	16 M	
17 D	sem. 38	17 M		17 V		17 D	sem. 51	17 M	S1	17 S		17 D	sem. 12	17 M	S13	17 V		17 L		17 M	
18 L		18 M	S6	18 S		18 L		18 J		18 D	sem. 8	18 L		18 J		18 S		18 M		18 J	
19 M		19 J	S5 UE01	19 D	sem. 47	19 M		19 V		19 L		19 M		19 V		19 J		19 V	EXAMENS	19 M	
20 M	S2	20 V		20 L		20 M	EXAMENS	20 S		20 M		20 M	S9	20 S		20 L	Férié	20 J		20 S	
21 J	S1 UE01	21 S		21 M		21 J		21 D	sem. 4	21 M	S6	21 J	S8 UE01	21 D	sem. 17	21 M		21 V		21 D	sem. 30
22 V		22 D	sem. 43	22 M	S10	22 V		22 L		22 J	S5 UE01	22 V		22 L		22 M		22 S		22 L	
23 S		23 L		23 J	S9 UE01	23 S		23 M	S2	23 V		23 S		23 M		23 J	Retour des notes	23 D	sem. 26	23 M	
24 D	sem. 39	24 M		24 V		24 D	sem. 52	24 M	Retour des notes	24 S		24 D	sem. 13	24 M		24 V		24 L		24 M	
25 L		25 M	S7	25 S	Férié	25 L		25 J	S1 UE01	25 D	sem. 9	25 L		25 J		25 M		25 M		25 J	
26 M		26 J	S6 UE01	26 D	sem. 48	26 M		26 V		26 L		26 M		26 V		26 D	sem. 22	26 M	EXAMENS	26 V	
27 M	S3	27 V		27 L		27 M		27 S		27 M		27 M	S10	27 S		27 L		27 J		27 S	
28 J	S2 UE01	28 S		28 M		28 J		28 D	sem. 5	28 M	S7	28 J	S9 UE01	28 D	sem. 18	28 M		28 V		28 D	sem. 31
29 V		29 D	sem. 44	29 M	S11	29 V		29 L		29 J	S6 UE01	29 V		29 L		29 M		29 S	Jurys	29 L	
30 S		30 L		30 J	S10 UE01	30 S		30 M	S3	30 S		30 S		30 M		30 J		30 D	sem. 27	30 M	
		31 M				31 D	sem. 1	31 M	Jurys			31 D	sem. 14			31 V	Résultats			31 M	

- Vacances scolaires zone B, Orléans-Tours
- Congés universitaires
- Unités d'enseignement d'ouverture intégrées/transverses : UE01/T
- Examens - 1ère session
- Examens - 2nde session
- Jurys
- Résultats

IP WEB : semestres impairs : du 26 juin au 20 juillet puis du 22 août au **02 septembre**
 IP WEB : semestres pairs : du 23 octobre au 17 novembre

Unités d'enseignement d'ouverture intégrées ou transverses : S3 / S4

Semestre 3 : 10 semaines de cours Inscriptions du 28 août à 8h au 04 septembre 16h Début des enseignements : jeudi 21 septembre	Semestre 4 : 10 semaines de cours Inscriptions du 24 octobre à 8h au 17 novembre 16h Début des enseignements : jeudi 25 janvier
---	---

Stages : Coursus Licence et Master 1 : fin des stages le 31 juillet et délibération du jury au plus tard le 06 septembre.
 LP & Master 2 : fin des stages le 31 août et délibération du jury au plus tard le 2 octobre.

Mémoires : Master 1 : fin des soutenances le 31 août et délibération du jury au plus tard le 07 septembre **IMPERATIVEMENT**
 Master 2 : fin des soutenances le 31 août (par dérogation le 30 septembre) et délibération du jury au plus tard le 02 octobre

Césure

Départ au 1er semestre 2023/2024 ou pour l'année entière :
 1ère campagne : dépôt des dossiers du 6 mars au 10 avril 2023. 2ème campagne : dépôt des dossiers du 5 juin au 10 juillet 2023.
Départ au 2ème semestre 2023/2024 ou pour l'année civile 2024 : campagne : dépôt des dossiers du 25 septembre au 5 décembre 2023.

Réorientation en Licence entre le S1 et S2

Inscription aux ateliers : à partir du 23 octobre 2023.
 Ateliers : 7 novembre 2023.
 Retrait des dossiers : du 23 octobre au 28 novembre 2023.
 Dépôt des dossiers : le 1er décembre au plus tard.
 Inscription dans la formation : du 15 décembre 2023 au 10 janvier 2024.

CONTACTS IMPORTANTS



Service des études et de la scolarité

scolarite.llsh@univ-orleans.fr

Responsable du service - Bureau 124

M. Philippe FERRANDEZ

scolarite.llsh@univ-orleans.fr

Accueil - Hall de l'UFR

Mme Stephanie HARDY

02 38 49 25 00

Scolarité administrative - Bureau 123

Adresse mail

inscriptions.llsh@univ-orleans.fr



La Bibliothèque Universitaire

02 38 41 71 85

Site web : <http://scd.univ-orleans.fr>

Site web de la BU LLSH : <http://scd.univ-orleans.fr/bu-lettres-langues-sciences-humaines>

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi ==> de 8h à 20h

Le samedi, la BU Droit-Economie-Gestion est ouverte de 9h30 à 16h30.

**ATTENTION : Les horaires varient en fonction des périodes de cours.
Consultez le calendrier annuel sur le site de la BU <http://scd.univ-orleans.fr/>**



Les collections de la BU LLSH couvrent les disciplines suivantes :

Beaux-Arts ; Géographie ; Histoire ; Langues ; Littératures ; Philosophie ; Psychologie ; Religions et Sciences sociales

Le **catalogue** de la BU est disponible sur le site web et répertorie l'ensemble de la documentation disponible : documents imprimés (livres, revues, etc.) et ressources numériques (revues et livres en ligne, bases de données, thèses, etc.).

La **documentation numérique** est accessible sur le campus et à distance 7 jours sur 7 et 24h sur 24 via le site web de la BU, rubrique « Explorer les ressources numériques ». L'identification se fait avec le compte ENT. Nos **fiches disciplines** permettent de s'orienter facilement dans l'offre de ressources numériques.

La BU LLSH propose aussi **des formations documentaires, des ateliers et le service d'aide à la recherche documentaire MICADO.**

N'hésitez pas à solliciter les bibliothécaires pour vous guider dans notre offre documentaire et de services.



Service audiovisuel et multimédia

Bureau 171

02 38 41 71 13

audiovisuel.multimedia.llsh@univ-orleans.fr

■ Le service audiovisuel est chargé :

De la gestion de la salle libre-service équipée d'écrans, unités reliées aux serveurs de l'UFR, télévisions, de magnétoscopes, de lecteurs DVD

Du prêt de matériels pour la réalisation d'enquêtes et d'exposés (caméscopes, magnétophones, dictaphones pour collectes de données...)

■ La salle multimédia :

La salle multimédia est composée de postes informatiques, d'une imprimante laser noir et blanc.

Un accès gratuit à Internet (recherches pour exposés et rapports, revues de presse, inscription aux concours, recherche d'un emploi ou d'un stage, courriel).

Dès son inscription, tout étudiant possède une adresse électronique sur le :

<http://www.univ-orleans.fr/e-campus/>



Accompagnement du handicap

Bureau 121

enseignant : philippe.godiveau@univ-orleans.fr

administratif : secretariat masters

Vous avez des difficultés temporaires ou permanentes liées à des troubles de la santé, à un handicap d'ordre sensoriel, moteur, psychologique, cognitif ou à une situation particulière (grossesse pathologique, hospitalisation...)?

La Passerelle Handicap se met à votre disposition pour accompagner votre réussite :

- une équipe vous accueille, vous informe et vous accompagne dans la construction de vos projets de formation ;
- en relation avec l'ESEE et la SUIO, elle vous guide jusqu'à votre insertion professionnelle ;
- elle vous propose un lieu convivial d'échange et de travail équipé de postes informatiques et d'outils adaptés (ZoomText, Jaws, téléagrandisseur, machine à lire...).

Le Service Passerelle Handicap propose un soutien pour :

L'accès aux savoirs et aux diplômes :

aide aux études grâce aux contrats étudiants (preneur de notes, soutien pédagogique...);

aménagements des examens (secrétaire, majoration de temps, interprète...);

adaptation des documents pédagogiques (transcription braille, agrandissement...);

prêt de matériel spécialisé (ordinateurs, dictaphones...);



La vie étudiante :

- aide aux déplacements et repas ;
- accompagnement dans vos démarches administratives ;
- aide à l'obtention de logements adaptés à proximité ;
- accès aux pratiques culturelles, physiques et sportives ;
- promotion de la participation à la vie associative : association Etudihand.

Des correspondants handicaps assurent le relais vers la Passerelle, dans chaque composante et antenne.

A l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines :

- le correspondant enseignant est Philippe Godiveau
- la correspondante administrative est Sandrine Pernice

Contactez-nous dès que possible pour que nous préparions ensemble votre rentrée !

**Passerelle Handicap - Pôle Vie Etudiante
Maison de l'Etudiant**

Rue de Tours - B.P. 6749
45067 Orléans Cedex 2

Tél : 02.38.41.71.76 / passerelle.handicap@univ-orleans.fr

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 (18h00 le vendredi)

www.univ-orleans.fr/handicap

Tramway Ligne A
direction
Orléans centre ville

4

m

r m

D 951
Orléans Centre

Amphi
GENEVOIX

Amphi
PEGUY

Administratif

Hall UFR

Services
Administratifs
(1^{er} niveau)

m

R u e de Tours

P

Tramway station
L'Indien

Tramway Ligne A direction
Hôpital de la Source

N 10

Orléans Centre - Chartres

A 10

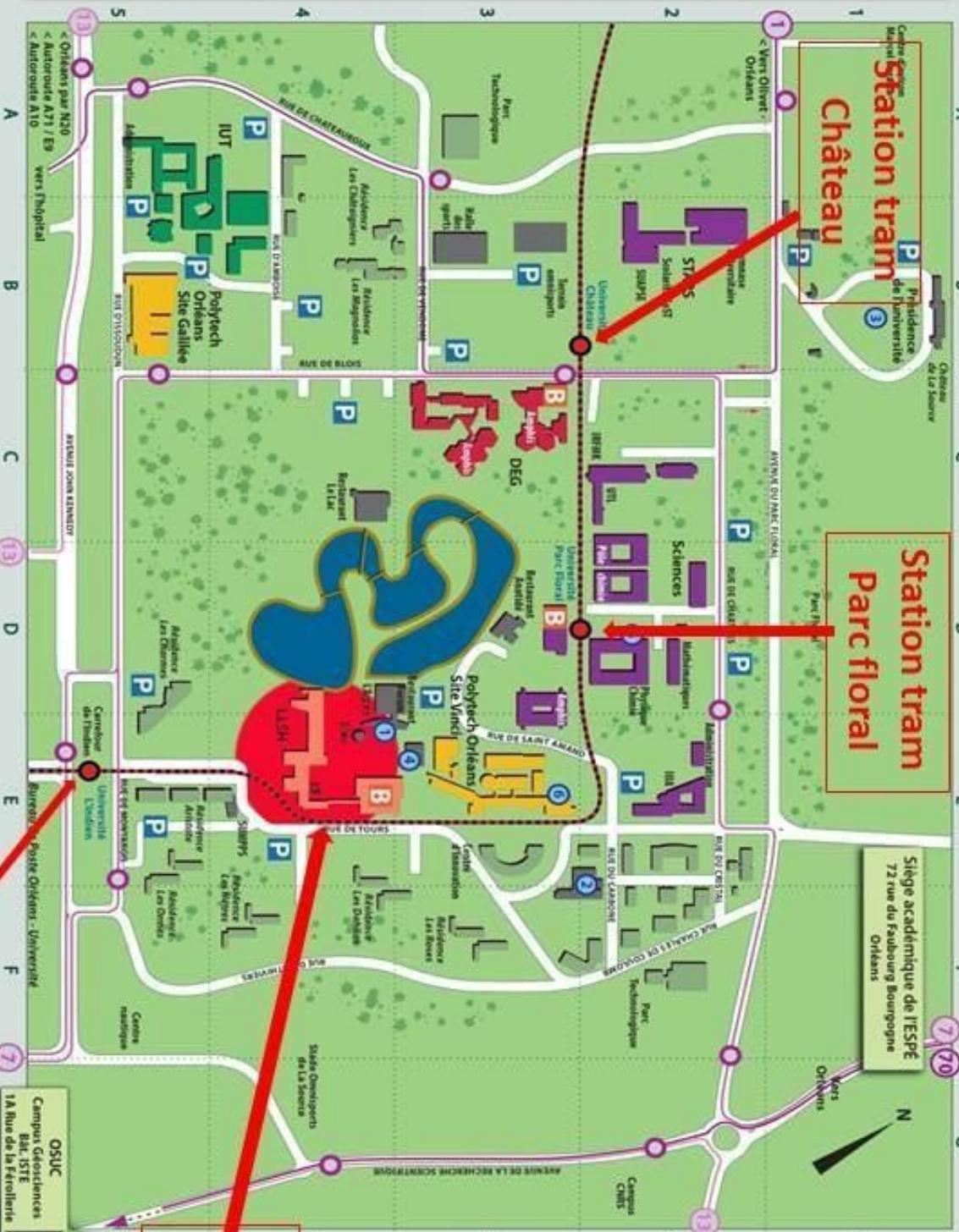
Paris - Blois - Tours

A 71

Bourges - Vierzon - Châteauroux

Bienvenue à l'université d'Orléans

- 1 Maison de l'Étudiant
 - Service central de scolarité
 - Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO)
 - Espace Stage Emploi
 - Entreprise
 - Observation de la Vie Étudiante
 - Forêt de Handicap
 - Service vie associative et développement étudiant
 - OSU05
 - Sources, logements, aires sociales
- 2 Direction Recherche et Prérequis
 - SIFOD
 - CHAOR&C
 - OSI
 - Maison pour la science
 - Service formation
- 3 Direction des Relations Internationales
 - Agence comptaible
- 4 Centre culturel "Le Beaulieu"
- 5 Services centraux (RHM, SAJ)
- 6 Centre de Ressources et d'Explication Académique et Méditerranéa (CREAM)
- 7 Service Universitaire des Activités Physiques Sportives et d'Expression (SUAPS)
- 8 Institut de Français (IfI)
- 9 Médecine préventive (SUAPPSP)
- 10 Radio Campus (Rlee)



Plan du campus universitaire d'Orléans

- LEGENDE
- Lignes de bus
 - Arrêt de bus
 - Ligne de tram A
 - Arrêt de tram
 - Bibliothèque universitaire
 - Parking public
 - Collegium Droit, Economie, Gestion
 - Collegium Lettres, Langues et Sciences Humaines
 - Collegium Sciences et Techniques
 - Polytech Orléans
 - OSUC
 - Bâtiments centraux
 - IUT

Collegium LLSH

OSUC
Campus géolocalisation
Bât. JSTE
1A Rue de la Ferrière



Station tram L'Indien

Tout savoir sur votre rentrée : www.univ-orleans.fr/rentree
 Assistance inscription universitaire : 02 38 41 70 86
 ou assistance.inscription@univ-orleans.fr

